**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA**



FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET

DES SCIENCES DE GESTION

**Département des Sciences Commerciales**

**MEMOIRE :**

En vue de l’obtention du diplôme de **Master en Sciences Commerciales**

Option :**Finance et Commerce International**

**Intitulé du Mémoire :**

Le rôle de la nouvelle banque de développement des BRICS Dans la finance internationale

Réalisé par : Dirigé par :

* **SIDIBE** Ahmadou Cheick***-* Pr. Touati** Karima
* **SAMAKE** Ouassa Adama

Date de soutenance :

**Jury :**

Président :

Examinateur :

Rapporteur :

**Année universitaire : 2024/2025**

**Remerciements**

***A****vant toute chose, nous exprimons notre profonde gratitude au Tout puissant, dont la grâce et la miséricorde nous ont accompagnés tout au long de ce travail.*

***E****t ensuite, nous adressons également nos sincères remerciements à notredirectrice de mémoire, Dr Touati Karima pour sa bienveillance, sa disponibilité constante, ainsi que ses précieux conseils et recommandations, qui ont grandement facilité la conduite de cette recherche.*

***E****nfin, nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribués de près ou de loin à l’élaboration de ce modeste travail.*

**Dédicaces**

***A*** *mon très cher père,*

*Pour ses innombrables sacrifices, ses efforts constants, ainsi que les valeurs et l’éducation qu’il m’a transmises avec amour et exigence.*

***A*** *ma chère et tendre mère,*

 *Pour son amour inconditionnel et ses prières.*

***A*** *mes oncles, à mes tantes, à mon grand-père et à ma grande mère*

 *Pour leurs soutiens indéfectibles.*

***A mes frères et sœurs, et à mes amis.***

**SIDIBE** Ahmadou Cheick

***A*** *mes chers parents*

*En témoignage de ma gratitude, si grande qu’elle puisse être, pour tous les sacrifices qu’ils ont consentis pour mon éducation. Que Dieu, le tout puissant les préserve et leur accorde santé et longévité.*

***A*** *mes sœurs, ma jumelle, et à Zeïna*

*Pour les encouragements et les bontés qu’elles m’ont accordés, j’exprime ma profonde reconnaissance et mon grand respect.*

**SAMAKE** Ouassa Adama

**Liste des abréviations**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AIIB :** Asian Infrastructure Investment Bank (Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures) | **EMDC :** Economies émergentes et en développement  | **NAB** : Nouveaux arrangements d’emprunt (New Arrangements to Borrow) |
| **BAD :** Banque Africaine de Développement | **FAD :** Fonds africain de développement | **NBD**: Nouvelle Banque de Développement  |
| **BIRD :** Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement | **FFN** : Fonds fiduciaire du Nigeria | **ODD :** Objectifs de Développement Durable |
| **BM :** Banque mondiale | **FMI** : Fonds Monétaire International | **PM2.5 :** Particules fines inférieures à 2,5 microns |
| **BMD :** Banque multilatérale de développement | **GES** : Gaz à effet de serre | **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| **BRICS :** Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud | **IDA** : Association internationale de développement (International Development Association) | **RZD** : Russian Railways (Chemins de fer russes) |
| **CRA :** Contingent Reserve Arrangement (Mécanisme de Réserve de Contingence) | **IFC** : Société financière internationale (International Finance Corporation  | **USD** : Dollar américain  |
| **DTS :** Droits de Tirage Spéciaux | **MIGA** : Agence multilatéral |  |

**Liste des tableaux**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Intitulé** | **Page** |
| **Tableau 01** |  Capital initial souscrit par les membres fondateurs de la NBD | **16** |
| **Tableau 02** | Répartition sectorielle des financements de la NBD (2023) | **20** |
| **Tableau 03** | Principales émissions obligataires de la NBD | **25** |
| **Tableau 04** | Tableau synthétique des projets réalisés par la NBD dans les pays membres | **31** |
| **Tableau 05** | Tableau synoptique entre la NBD, le FMI et la Banque mondiale | **38** |

**Sommaire**

## **Introduction générale**

## **I. Les fondements des institutions financières internationales et présentation des BRICS**

* I.1 Aperçu global sur les institutions financières internationales
* I.2 Présentation de quelques institutions financières internationales : FMI, Banque mondiale, BAD, AIIB
* I.3 Généralités sur les BRICS : origine, objectifs et rôle dans la gouvernance mondiale

## **II. La Nouvelle Banque de Développement des BRICS : Genèse, fonctionnement et positionnement**

* II.1 Contexte de création et architecture institutionnelle de la NBD
* II.2 Objectifs stratégiques et axes d’intervention
* II.3 Mécanismes de financement et instruments financiers

## **III. La place de la NBD dans la reconfiguration de la gouvernance financière mondiale**

* III.1 Les projets réalisés par la NBD et leur impact dans les pays membres
* III.2 Comparaison avec le FMI et la Banque Mondiale: complémentarité ou substitution?

**Conclusion générale**

## **Bibliographie**

# **Introduction générale**

Face aux défis contemporains tels que le changement climatique, les inégalités croissantes et le sous-investissement en infrastructures dans les pays du Sud, la gouvernance financière internationale est de plus en plus remise en question. Depuis 1944, le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle central dans l’ordre économique mondial. Cependant, leur gouvernance jugée déséquilibrée et leurs conditionnalités strictes suscitent de vives critiques, notamment de la part des pays en développement.

Dans ce contexte, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont créé en 2014 la Nouvelle Banque de Développement (NBD), opérationnelle depuis 2015. Cette institution se veut une alternative aux structures traditionnelles, avec une gouvernance plus équitable et un financement axé sur les projets d’infrastructure et de développement durable, en particulier dans les pays du Sud.

Ce mémoire propose d’analyser le rôle que joue la NBD dans la finance internationale à travers la problématique suivante :

* **Quel est le rôle de la Nouvelle Banque de Développement des BRICS dans la finance internationale ?**

Pour y répondre, plusieurs questions secondaires méritent d’être explorées :

1. En quoi la NBD se distingue-t-elle des institutions financières internationales traditionnelles comme le FMI et la Banque mondiale ?
2. Quels sont les impacts concrets de ses financements dans les pays membres ?
3. La NBD constitue-t-elle une véritable alternative, ou un simple complément ?

Ces interrogations conduisent à la formulation des hypothèses suivantes :

H1 : La NBD constitue un outil de rééquilibrage du système financier mondial, en promouvant une coopération Sud-Sud et une gouvernance plus inclusive.

H2 : Bien que son influence reste limitée, la NBD joue un rôle complémentaire significatif dans le financement du développement.

**Objectifs du mémoire**

Ce mémoire vise donc à analyser le rôle de la NBD dans la finance internationale à travers ses fondements institutionnels, ses pratiques de financement, et l’évaluation de ses projets dans les pays membres. Il ambitionne également de comparer ses logiques d’intervention avec celles du FMI et de la Banque mondiale, afin d’en tirer les implications pour l’évolution de la gouvernance économique globale.

**Méthodologie**

Le travail repose sur une méthodologie qualitative fondée sur :

* L’analyse documentaire (rapports annuels, accords constitutifs, stratégies officielles de la NBD) ;
* La revue de littérature scientifique sur la gouvernance financière internationale ;
* L’étude de cas concrets de projets réalisés par la NBD dans les pays membres ;
* Une comparaison institutionnelle avec les modèles du FMI et de la Banque mondiale.

**Structure du mémoire**

Le mémoire est structuré en trois sections complémentaires :

Section I : Les fondements des institutions financières internationales et l’émergence des BRICS

→ Cette partie présente les institutions financières internationales traditionnelles, et les logiques qui ont conduit à la création des BRICS.

Section II : La Nouvelle Banque de Développement : genèse, fonctionnement et positionnement

→ Cette section analyse la genèse de la NBD, décrit son architecture institutionnelle, ses objectifs stratégiques, ses axes d’intervention et ses mécanismes de financement.

Section III : La place de la NBD dans la gouvernance financière mondiale

→ Elle évalue les projets concrets réalisés, analyse leur impact sur les pays membres, et compare le rôle de la NBD avec celui du FMI et de la Banque mondiale.

# **I. Les fondements des institutions financières internationales et présentation des BRICS**

Cette première partie propose un aperçu général des institutions financières internationales à travers leur définition, leurs principales caractéristiques et leur rôle dans la régulation de l’économie mondiale. Elle présente également brièvement quelques-unes des institutions majeures, telles que le FMI, la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement et la Banque Asiatique d’Investissement pour les infrastructures. En complément, une présentation synthétique du groupe des BRICS permet de situer ces pays dans le paysage économique mondial et de comprendre les motivations qui ont conduit à la création d’alternatives telles que la Nouvelle Banque de Développement.

## **I.1- Aperçu global sur les institutions financières internationales**

À la fin du second conflit mondial, se sont développées des organisations financières internationales <<publiques >>, c’est-à-dire des institutions financières dont les actionnaires sont des États ou des banques centrales[[1]](#footnote-1) . Aujourd’hui, les institutions financières internationales (IFI) jouent un rôle central dans l’économie mondiale, agissant comme des piliers pour la stabilité financière et le développement économique. Créées principalement après la Seconde Guerre mondiale, elles ont évolué pour répondre aux besoins changeants des États et des marchés, tout en faisant face à des critiques croissantes sur leur gouvernance et leur pertinence. Cet aperçu explore leur définition, leurs caractéristiques et leur rôle.

### **I.1.1- Définition et caractéristiques**

Une institution financière internationale (IFI) est une organisation multilatérale créée par des accords entre plusieurs États souverains, opérant sous le droit international, et ayant pour mission principale de soutenir la stabilité économique mondiale, de financer le développement et de promouvoir la coopération financière entre nations. Ces institutions sont généralement détenues ou financées par des gouvernements, bien que certaines intègrent des partenariats avec le secteur privé ou d’autres entités internationales. Elles se distinguent des institutions nationales par leur portée transnationale et leur objectif de répondre à des enjeux globaux ou régionaux, comme les crises économiques, la pauvreté ou les infrastructures.

Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)[[2]](#footnote-2), les IFI sont des « partenaires clés pour mobiliser des ressources financières et techniques » afin d’atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Elles se caractérisent par leur capacité à lever des fonds sur les marchés internationaux et à les redistribuer sous forme de prêts, de subventions ou d’assistance technique.

### **I.1.2- Rôles et missions**

Les IFI ont pour rôle essentiels dans l’économie mondiale [[3]](#footnote-3):

Soutenir la stabilité économique : Certaines IFI se concentrent sur la prévention ou la gestion des crises financières. Elles peuvent offrir des fonds d’urgence aux pays confrontés à des difficultés économiques graves, comme des déséquilibres budgétaires ou des crises monétaires, en échange de réformes destinées à restaurer la confiance des marchés.

Promouvoir le développement : D’autres IFI se consacrent au financement de projets à long terme dans des domaines clés comme l’éducation, la santé ou les infrastructures. Ces initiatives visent à améliorer les conditions de vie, à stimuler la croissance économique et à réduire les inégalités dans les régions les plus démunies.

Faciliter la coopération internationale : Elles servent également de plateforme pour coordonner les efforts financiers entre les pays, en encourageant les échanges d’expertise et en harmonisant les politiques monétaires ou économiques au niveau global ou régional.

## **I.2- Quelque Institutions financières internationales**

En 1944, les ministres des Finances des pays victorieux de la Seconde Guerre mondiale se sont réunis à Bretton Woods, aux États-Unis, afin de définir les grandes orientations de la reconstruction et des politiques économiques et financières de l’après-guerre. Pour mettre en œuvre ces décisions, deux institutions ont été créées : la Banque Mondiale, également appelée Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), ainsi que le Fonds Monétaire International (FMI).

### **I-2-1 Les institutions de Brettons Woods**

Les institutions de Bretton Woods, créées lors de la conférence de Bretton Woods en juillet 1944, sont principalement le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (officiellement la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, BIRD, et ses entités affiliées). Ces institutions visent à promouvoir la stabilité économique mondiale, faciliter la coopération internationale et soutenir le développement économique. Voici une brève explication de leur fonctionnement, rôles et missions.

#### **Le Fonds monétaire international**

Le Fonds monétaire international, est créé en 1944 afin de faire respecter la libre convertibilité (basée sur le dollar des États-Unis) des monnaies entre elles pour les opérations courantes et la fixité des taux de change. Il intervient particulièrement auprès des pays dont la balance des paiements est en déséquilibre grave. Pour soutenir les pays en difficulté financière, le Fonds accorde des facilités de crédit – droits de tirage – financés par les dépôts – quotes-parts des États membres.

##### **Définition et objectifs**

Les buts assignés au FMI par ses Statuts sont les mêmes aujourd’hui qu’en 1944. L’objectif premier du FMI est de veiller à la stabilité du système monétaire international. Instrument de régulation financière et d’aide aux pays en développement, il est notamment chargé de permettre aux pays membre de surmonter des crises temporaires de financement de leur déficit de la balance des paiements. Son action consiste à accorder des prêts aux pays connaissant ce type de difficultés, ceux-ci devant en contrepartie mettre en œuvre des politiques d’ajustement structurel. Le FMI exerce une surveillance sur les politiques de change des États membres et adopte des principes spécifiques pour les guider en ce qui concerne ces politiques.

##### **Le rôle du FMI dans la stabilité du système financier ses mécanismes de financement**

Le FMI, créé en 1944, a pour mission principale (selon l’article I de ses statuts)[[4]](#footnote-4) de promouvoir la coopération monétaire internationale, la stabilité financière, et la croissance économique mondiale. Son rôle dans la stabilité du système financier s’articule autour de trois à quatre axes :

* Surveillance macroéconomique et financière :Après la crise asiatique (1997-1998), le FMI a renforcé son Financial Sector Assissent Program (FSAP)[[5]](#footnote-5) pour analyser la robustesse des systèmes financiers nationaux ce qui a permis au FMI d’effectuer une surveillance bilatérale pour évaluer la santé économique des pays membres et une surveillance multilatérale pour identifier les risques systémiques mondiaux en publiant par exemple des rapports sur la stabilité financière mondiale ou Global Financial Stabilité Report.
* La prévention des crises : Le FMI fournit des conseils politiques pour corriger les déséquilibres macroéconomiques (déficits budgétaires, dettes excessives) avant qu’ils ne dégénèrent.
* Résolution des crises : En cas de crise, le FMI agit comme un stabilisateur en fournissant des liquidités pour éviter les défauts de paiement et la contagion financière. Comme l’a été lors de la crise mexicaine (1994-1995), où le FMI a accordé un prêt de 17,8 milliards de dollars pour stabiliser le peso mexicain et restaurer la confiance des marchés[[6]](#footnote-6).
* Coordination internationale : Le FMI mobilise les créanciers, les gouvernements, et les institutions (Banque mondiale, banques régionales) pour des réponses concertées.

Cette contribution à la stabilité du système financier mondial est rendu possible grâce aux mécanismes mis en place par le Fonds. En effet, le FMI dispose de plusieurs outils pour financer ses interventions, qui soutiennent directement la stabilité financière des pays membres et, par extension, du système mondial.

Contrairement à d’autres institutions financières internationales comme la Banque mondiale ou les banques régionales de développement, le FMI détient des fonds constitués des contributions monétaires de ses pays membres, incluant une partie de leurs réserves de change. Ces ressources, composées de devises et d’actifs de réserve, sont utilisées pour octroyer des crédits aux pays membres confrontés à des problèmes économiques se manifestant par des déséquilibres de leur balance des paiements.

Le Fonds monétaire international (FMI) finance ses crédits ordinaires via les quotes-parts, des contributions versées par chaque pays membre en fonction de son poids dans l’économie mondiale. Ces quotes-parts, constituant le capital du FMI, sont gérées dans le Compte des ressources générales (CRG)[[7]](#footnote-7). Une partie de la quote-part est versée en actifs de réserve (devises acceptables ou en DTS). Les quotes-parts constituent un déterminant clé du pouvoir de vote dans les décisions du FMI. La quote-part d’un pays détermine le montant maximal de prêts qu'il peut obtenir auprès du FMI au titre de l’accès normal.[[8]](#footnote-8)

La question des quotes-parts au Fonds Monétaire International est considérée par beaucoup de pays comme un sujet stratégique car les quotes-parts déterminent les contributions des pays membres au Fonds, l’accès à ses ressources, les droits de vote et, plus généralement, la visibilité des pays membres et leur influence au FMI. Cette question des quotes-parts est devenue particulièrement sensible ces dernières années, avec le souhait des pays à faible revenu et des économies émergentes d’avoir davantage de poids dans les décisions du Fonds[[9]](#footnote-9).

Le DTS est un actif de réserve créé par le FMI, qu’il alloue aux pays participants en proportion de leur quote-part afin de répondre à un besoin mondial à long terme visant à compléter les actifs de réserve existants. Un pays peut se servir des DTS pour obtenir des avoirs de change auprès d’autres pays et pour effectuer des paiements internationaux, y compris au FMI. Le DTS n’est pas une monnaie. Ce n’est pas non plus un engagement du FMI, mais principalement une créance potentielle sur des monnaies librement utilisables. Les monnaies librement utilisables, selon le FMI, sont le dollar, l’euro, le yen, la livre sterling et le yuan.

Le FMI accorde des crédits principalement via[[10]](#footnote-10) :

**Les accords de confirmation :** Ce sont des prêts à court terme pour des problèmes temporaires de balance des paiements.

**Les accords élargis de crédit :** Ce sont des prêts à moyen terme pour des problèmes structurels plus durables.Ce concours prévoit un accompagnement plus prolongé du FMI à l’appui d’un programme d’ajustement structurel. Le pays bénéficiaire de cet emprunt s’engage à mener des politiques destinées à surmonter des problèmes économiques et structurels. Cet engagement, accompagné d’une conditionnalité spécifique, est en principe fortement axé sur des réformes structurelles qui s’attaquent aux faiblesses institutionnelles et économiques, en plus des politiques propres à préserver la stabilité macroéconomique

Pour financer ces crédits, le FMI utilise les actifs de réserve des quotes-parts et peut demander à des pays financièrement solides d’échanger leurs monnaies nationales contre des DTS ou d’autres devises pour les prêter aux pays en crise. Les prêts sont assortis de conditions (réformes économiques, ajustements macroéconomiques) et doivent être remboursés une fois l’économie stabilisée, le FMI fonctionne comme une « coopérative de crédit internationale ». Une commission de base, liée aux taux du marché, est prélevée, avec des frais supplémentaires selon la durée et le montant du prêt.

Les ressources des quotes-parts peuvent être complétées par des emprunts via les Nouveaux accords d’emprunt (NAE) ou les Accords généraux d’emprunt (AGE), mobilisés en cas de besoins exceptionnels. Le FMI peut aussi emprunter à des sources officielles, même si jusqu’ici il n’a jamais eu recours à des sources privées se limitant ainsi qu’à des gouvernements et Institutions.

1. **Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)**

La BIRD a été fondée en 1944 afin d’accompagner la reconstruction de l’Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle est la principale institution du groupe de la **Banque Mondiale**. D’ailleurs elle forme avec quatre autres organisations le groupe. À savoir l’Association International pour le Développement (IDA), la Société Financière Internationale (IFC) et l’Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (MIGA)[[11]](#footnote-11).

De nos jours, ses prêts et son assistance sont essentiellement dirigés vers les pays à revenu intermédiaire. La BIRD œuvre aujourd’hui étroitement avec les autres institutions du Groupe notamment avec l’association internationale pour le développement (IDA) pour aider les pays en développement à réduire la pauvreté, promouvoir la croissance économique et bâtir la prospérité.

Le rôle actuel de la (BIRD) à travers la Banque mondiale est en quelque sorte de canaliser les flux financiers des pays développés vers les pays sous-développés. Alors que le FMI s’occupe des difficultés monétaires et de court terme, la Banque mondiale s’occupe du développement économique à long terme. Cependant, les statuts de la Banque prévoient qu’un pays ne peut être membre de la BIRD que s’il ne fait déjà partie du FMI.

La BIRD appartient à ses 189 pays membres. Elle fournit des ressources financières mais aussi des services techniques et d’appui aux connaissances ainsi que des conseils stratégiques ; ses clients sont des pays en développement à revenu intermédiaire ou plus pauvres mais solvables. Plus précisément, la BIRD contribue, entre autre, à la satisfaction des besoins de développement humains et sociaux que les créanciers privés ne financent pas, protège la solidité financière des emprunteurs en leur fournissant un appui en période de crise, facilite l’accès des pays aux marchés financiers à des conditions souvent plus favorables que celles qui auraient pu être obtenues sans son appui[[12]](#footnote-12).

La BIRD est un acteur clé du développement mondial, combinant expertise technique, capacité de financement et rôle de conseil.

### **I.2.2- Banques de développement régionales**

Les banques de développement régionales sont des institutions financières créées par un groupe de pays d’une même région pour promouvoir le développement économique et social de leurs membres. Elles fournissent des prêts, des subventions et une assistance technique pour financer des projets dans des secteurs comme les infrastructures, l’agriculture, l’énergie ou le secteur privé, avec un accent particulier sur la réduction de la pauvreté et la croissance durable. Ces banques opèrent souvent en collaboration avec des institutions internationales comme la Banque mondiale, mais elles se distinguent par leur ancrage régional et leur proximité avec les besoins locaux.

1. **La Banque Africaine de développement BAD**

En Septembre 1964, un groupe d’hommes, des Africains, se réunit à Khartoum au Soudan, pour ratifier l’accord multinational qui porte sur la création de la Banque africaine de développement. Ils représentent vingt-cinq gouvernements du continent. Ils sont tous investis de la même mission et porteurs d’un même espoir : celui de voir cette nouvelle institution concourir au développement et à l’unité de l’Afrique.

Plus d’un demi-siècle d’existence plus tard, la Banque compte actuellement 81 membres, 54 pays africains (membre régionaux) et 27 pays non africains[[13]](#footnote-13).

Le Groupe de la Banque africaine de développement est la première institution financière de développement en Afrique. Et elle est composée de trois entités :

Banque africaine de développement (BAD) : Fournit des prêts à des conditions proches du marché pour les pays à revenu intermédiaire et certains pays à faible revenu solvables.

Fonds africain de développement (FAD) : Offre des prêts concessionnels (à faible ou zéro intérêt) et des dons aux pays à faible revenu.

Fonds fiduciaire du Nigeria (FFN) : Établi en 1976 par le Nigeria, il finance des projets dans les pays les plus pauvres avec des conditions concessionnelles.

À ce titre, elle emprunte des fonds sur les marchés de capitaux qu’elle prête à ses pays membres régionaux. Afin d’assurer efficacement ce rôle, l’institution se sert de divers instruments et élabore des rapports.

1. **La Banque Asiatique d’investissement pour les infrastructures (AIIB)**

La Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures (BAII), ou Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB), est une institution financière multilatérale fondée en 2015 et opérationnelle depuis janvier 2016. Basée à Pékin, elle a été initiée par la Chine pour répondre au déficit massif en infrastructures en Asie, tout en offrant une alternative aux institutions financières traditionnelles telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

La BAII compte actuellement 100 membres, dont 47 pays régionaux et 53 non-régionaux, répartis en 12 groupes de vote. Le capital autorisé de la banque s’élève à 100 milliards de dollars américains. La gouvernance de l’institution est assurée par un conseil d’administration non résident, ce qui permet une prise de décision plus agile et une réduction des coûts opérationnels[[14]](#footnote-14).

Bien que centrée sur l’Asie, la BAII étend progressivement ses activités à d’autres régions, notamment l’Afrique et l’Europe de l’Est. Elle a signé des protocoles d’accord avec des institutions telles que la Banque africaine de développement et la Banque européenne d’investissement[[15]](#footnote-15) pour renforcer la coopération et cofinancer des projets d’infrastructure.

## **I.3 Généralités sur les BRICS**

Cette partie a pour objet de fournir un aperçu sur le groupe des BRICS, en mettant en lumière leur création, leur évolution et leur fonctionnement. Initie par Jim O Neill en 2001 sous le nom de BRIC, ce groupe se composait initialement du Brésil, de la Russie, de l’Inde, et de la Chine, des pays dont la croissance économique rapide promettait de transformer l’équilibre économique mondial.

### **I.3.1- Explication brève des BRICS**

#### **Origine et création**

Dans un rapport de la banque d’investissement Goldman Sachs de 2001, l’économiste britannique Jim O’Neill emploie pour la première fois l’acronyme BRIC pour décrire les économies à croissance rapide qui domineraient collectivement selon lui, l’économie mondiale d'ici 2050. O’Neill y identifie le Brésil, la Russie, l’Inde et la Chine comme des économies à fort potentiel, déclarant : « Au cours des 50 prochaines années, le Brésil, la Russie, l’Inde et la Chine – les économies des BRIC – pourraient devenir une force bien plus importante dans l’économie mondiale »[[16]](#footnote-16). Ce rapport, destiné aux investisseurs, met en avant leur croissance démographique et économique, sans envisager une coopération politique.

A terme l’acronyme inventé par un économiste est finalement devenu une réalité avec le rapprochement des quatre pays au vaste territoire et à forte population : Le Brésil, la Russie, l’Inde et la Chine auxquels se joindra l’Afrique du Sud pour former le groupe des BRICS.

Les BRICS consolident leur coopération avec la création d’institutions comme la Nouvelle Banque de Développement (NDB) en 2014, destinée à financer des projets d’infrastructure. Andrew F. Cooper souligne son importance : « La NDB représente une étape concrète vers la création d’alternatives aux institutions financières dominées par l’Occident »[[17]](#footnote-17). Le Mécanisme de réserve contingente, également établi en 2014, vise à stabiliser les économies membres face aux crises, renforçant leur autonomie[[18]](#footnote-18).

D’un simple acronyme, les BRICS se sont structuré en une institution avec la tenue des sommets annuels réunissant les chefs d’Etat dans chacun des pays membres alternativement depuis 2009.

#### **L’élargissement récent du Groupe : De BRICS à BRICS +**

Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), désormais souvent appelés **BRICS+** en raison de leur expansion, ont intégré de nouveaux membres entre 2023 et 2025, renforçant leur influence géopolitique. Lors du sommet de Johannesburg (2023), six pays ont été invités : l’Arabie saoudite, l’Argentine, l’Égypte, l’Éthiopie, l’Iran et les Émirats arabes unis. En 2024, l’Égypte, l’Éthiopie, l’Iran et les Émirats arabes unis ont rejoint le groupe. L’Argentine a décliné, et l’Arabie saoudite n’a pas encore officialisé son adhésion. L’Indonésie est devenue le dixième membre en janvier 2025.

Avec ces cinq nouveaux membres, les BRICS+ affichent un poids accru : 29 % du PIB mondial, 25 % des exportations mondiales, 45 % de la population mondiale, 42 % de la production pétrolière mondiale et 51 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre[[19]](#footnote-19). Le changement majeur concerne la production pétrolière, dû à l’Iran et aux Émirats arabes unis.

Le terme BRICS+ reflète également l’introduction de « pays partenaires » lors du sommet de Kazan en 2024, incluant l’Algérie, la Biélorussie, la Bolivie, Cuba, l’Indonésie (avant son adhésion complète), le Kazakhstan, la Malaisie, le Nigeria, la Thaïlande, la Turquie, l’Ouganda, l’Ouzbékistan et le Vietnam, pour élargir l’influence sans pleine intégration.

### **I.3.2- Les principaux objectifs des BRICS :**

Selon la « Déclaration de Johannesburg II » (2023), les BRICS poursuivent cinq objectifs clés [[20]](#footnote-20):

* Promouvoir la paix mondiale : Le groupe privilégie le dialogue multilatéral pour résoudre les conflits et réduire les tensions géopolitiques sans recours à la coercition.
* Établir un ordre plus juste et équitable : Les BRICS promeuvent un monde multipolaire, contestant la domination occidentale pour mieux refléter le poids des économies émergentes.
* Revigorer et réformer le système multilatéral : Ils appellent à une réforme de l’ONU, notamment du Conseil de sécurité, pour le rendre plus représentatif et démocratique, donnant une voix accrue aux pays du Sud.
* Promouvoir un développement durable : Malgré leur contribution de 51 % aux émissions mondiales de GES, les BRICS soutiennent des projets d’énergie renouvelable et d’infrastructures durables via la Nouvelle Banque de Développement (NDB).
* Atteindre une croissance inclusive : Le groupe vise à réduire la pauvreté et les inégalités en stimulant le commerce intra-BRICS et l’accès équitable aux ressources.

Piliers d’action :

Selon la même déclarationces objectifs s’articulent autour de trois piliers :

* Politique et sécurité : Renforcer la coopération pour la stabilité mondiale à travers des dialogues sur les crises régionales.
* Économie et finance : Développer des institutions alternatives comme la NDB et le Mécanisme de réserve contingente (CRA), tout en favorisant les transactions en monnaies locales pour réduire la dépendance au dollar.
* Culture et coopération entre les peuples : Encourager les échanges éducatifs, culturels et scientifiques pour renforcer les liens entre les populations.

En somme, les institutions financières internationales, telles que le FMI et la BM, jouent un rôle clé dans la régulation économique mondiale, en soutenant la stabilité financière, le développement économique et la coopération entre les Etats, Elles reposent sur des principes de solidarité financières, de gouvernance multilatérale et de conditionnalité des aides. Depuis la création du concept BRIC par Jim O Neill en 2001, ces nations ont non seulement consolider leur poids économique, représentant aujourd’hui environ 29% du PIB mondial et 45% de la population globale, mais aussi ont mis en place des mécanismes de coopération, telle que la Nouvelle Banque de Développement, qui vise à atteindre l’objectif principal du groupe, qui est de réformer les institutions financières internationales dominées par les pays développés et de créer un forum de dialogue entre les économies émergentes.

# **II. La Nouvelle Banque de développement des BRICS : Genèse, fonctionnement et positionnement**

Après avoir présenté les fondements des institutions financières internationales et le contexte de l’émergence des BRICS, cette deuxième partie est consacrée à l’étude de la Nouvelle Banque de Développement (NBD), principal instrument financier créé par les BRICS pour répondre aux besoins spécifiques des économies émergentes. Il s’agit d’en analyser la genèse, les structures de gouvernance, les principes de fonctionnement et les objectifs stratégiques, afin de mieux comprendre la place qu’occupe cette institution dans l’architecture financière internationale actuelle. Cette analyse permettra également de saisir les innovations institutionnelles qu’elle introduit par rapport aux institutions financières multilatérales traditionnelles.

## **II-1. Contexte de création et architecture institutionnelle de la NBD**

Avant d’analyser l’architecture institutionnelle de la Nouvelle Banque de Développement, il convient de replacer sa création dans son contexte historique et économique. Comprendre les dynamiques internationales ayant conduit à l’émergence de la NBD permet de mieux saisir les motivations des pays fondateurs et les spécificités institutionnelles qui la distinguent des institutions financières traditionnelles.

### **A- Un contexte international propice à l’émergence de la NBD**

La création de la NBD s’inscrit dans un contexte de critiques croissantes envers les institutions financières internationales (IFI) traditionnelles, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, établies en 1944 dans le cadre des accords de Bretton Woods. Ces institutions ont été accusées de privilégier les intérêts des pays occidentaux, en particulier des États-Unis et de l’Europe, tout en imposant des conditionnalités strictes aux pays emprunteurs. Joseph Stiglitz (2002), ancien économiste en chef de la Banque mondiale, souligne que « les politiques imposées par le FMI ont souvent été contre-productives, exacerbant les inégalités et la pauvreté »[[21]](#footnote-21). Ces conditionnalités, comme l’austérité budgétaire ou la libéralisation économique, ont fréquemment aggravé les crises dans les pays en développement.

La crise financière mondiale de 2008 a accentué ces critiques en exposant les limites des IFI face aux besoins des économies émergentes. Ngaire Woods note que « les institutions de Bretton Woods ont été incapables de s’adapter aux réalités économiques changeantes, notamment à la montée en puissance des pays du Sud »[[22]](#footnote-22). De plus, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) étaient sous-représentés dans la gouvernance des IFI. Par exemple, en 2010, la Chine, représentant près de 10 % du PIB mondial, ne disposait que de 3,8 % des droits de vote au FMI, contre 16,5 % pour les États-Unis[[23]](#footnote-23).

Face à cette marginalisation, les BRICS, qui regroupent environ 40 % de la population mondiale et plus de 25 % du PIB mondial[[24]](#footnote-24), ont lancé la NBD lors du 6e Sommet des BRICS à Fortaleza en 2014. L’objectif était d’établir une institution multilatérale alternative, centrée sur les priorités des pays du Sud global, notamment le financement d’infrastructures et le développement durable, tout en s’affranchissant des conditionnalités politiques et économiques imposées par les institutions traditionnelles.

### **B- Une architecture institutionnelle égalitaire et flexible**

La NBD se distingue par une structure institutionnelle égalitaire et flexible, rompant le modèle hiérarchique des IFI. Elle repose sur trois principes fondamentaux : égalité entre les membres fondateurs, inclusivité envers les pays en développement, et souplesse opérationnelle.

Le 15 décembre 2020, le Conseil d’Administration a approuvé une nouvelle structure organisationnelle pour renforcer l’efficacité opérationnelle et la gouvernance interne.[[25]](#footnote-25)

Par ailleurs, l’Accord sur la NBD définit en détail les dispositions relatives à la composition des organes, à la souscription des actions, aux conditions d’adhésion, et aux modes de vote, formalisant le cadre légal et statutaire de l’institution.

* **Capital et membres**

La NBD dispose d’un capital autorisé de 100 milliards de dollars américains, réparti équitablement entre les cinq membres fondateurs. Chaque pays a souscrit 10 milliards USD, dont 5 milliards USD versés initialement, le reste étant échelonné sur sept ans[[26]](#footnote-26). Cette égalité contraste avec le FMI, où les droits de vote dépendent des contributions financières, favorisant les pays riches. Ilene Grabel observe que « la NBD représente une tentative de rééquilibrer la gouvernance financière mondiale en accordant une voix égale aux pays émergents »[[27]](#footnote-27).

**Tableau n°01 : Capital initial souscrit par les membres fondateurs de la NBD**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pays** | **Capital souscrit (en milliards USD)**  | **Capital libéré initiale (en milliards USD)**  | **Capital appelable (en milliards USD)**  |
| **Brésil**  | 10 | 2 | 8 |
| **Russie**  | 10 | 2 | 8 |
| **Inde**  | 10 | 2 | 8 |
| **Chine** | 10 | 2 | 8 |
| **Afrique du Sud**  | 10 | 2 | 8 |
| **Total**  | 50 | 10 | 8 |

**Source** : Réalisé par les auteurs à partir des données de l’accord sur la Nouvelle banque de développement, Article 7, 2014.

Ce tableau met en évidence la répartition parfaitement égalitaire du capital initial entre les cinq membres fondateurs de la NBD, reflétant la volonté de rompre avec la gouvernance inégalitaire des institutions de Bretton Woods.

 La banque est également ouverte à tous les membres des Nations unies, sous réserve de l’approbation du Conseil des gouverneurs et conformément aux dispositions de son Accord constitutif. Toutefois, les pays fondateurs des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) doivent conserver à tout moment au moins 55 % des droits de vote, garantissant ainsi le contrôle stratégique de l’institution par ses membres initiateurs[[28]](#footnote-28).

Au 31 mai 2025, la NBD compte officiellement **neuf membres.** Aux cinq membres fondateurs s’ajoutent quatre nouveaux pays admis à des dates différentes :

Le Bangladesh, admis en septembre 2021 ; Les Émirats arabes unis, admis en octobre 2021 ; L’Égypte, devenue membre en février 2023 ; L’Algérie, admise officiellement le 19 mai 2025, à la suite du dépôt de son instrument d’adhésion, conformément à l’article 4 de l’Accord sur la NBD.

Cette adhésion marque une étape importante, faisant de l’Algérie le premier pays d’Afrique du Nord à rejoindre l’institution, consolidant ainsi la dimension africaine et sud-sud de la NBD. Le communiqué officiel publié par la Banque souligne que cette expansion vise à renforcer la coopération avec les économies émergentes et les pays en développement, en cohérence avec la stratégie d’ouverture de l’institution[[29]](#footnote-29).

Par ailleurs, l’Uruguay a été approuvé comme membre potentiel, mais son adhésion ne sera effective qu’à la finalisation des procédures internes, notamment le dépôt de l’instrument d’adhésion.

* **Organes de gouvernance**

La gouvernance repose sur trois organes principaux conformément aux dispositions de l’article 10 de l’accord de la NBD :

* Le Conseil des gouverneurs, composé des ministres des Finances ou équivalents de chaque membre, détient le pouvoir décisionnel suprême, notamment sur l’admission de nouveaux membres ou les modifications statutaires.
* Le Conseil d’administration chargé de la supervision stratégique et de l’approbation des projets, est constitué de directeurs représentant chaque pays.
* Le Président, élu pour cinq ans avec rotation entre les membres fondateurs, gère les activités quotidiennes.

Basée à Shanghai, la NBD symbolise une décentralisation par rapport aux centres financiers traditionnels comme Washington. Hui Wang affirme que « le choix de Shanghai comme siège reflète la volonté des BRICS de créer un pôle financier alternatif »[[30]](#footnote-30)

* **Procédures de décision**

Les décisions sont prises selon des règles favorisant l’équité. Conformément à l’accord de la NBD, le pouvoir décisionnel s’effectue comme suit[[31]](#footnote-31)

* **Majorité simple :** Pour la plupart des décisions, il suffit d'une majorité simple, ce qui signifie qu'une décision est adoptée si plus de la moitié des votes exprimés sont comptabilisés.
* **Majorité qualifiée :** Pour certaines décisions spéciales, il est requis que deux tiers (2/3) du pouvoir de vote total des membres soient en faveur pour que la décision soit adoptée. Cela signifie qu’une majorité plus large est nécessaire par rapport à la majorité simple.
* **Majorité spéciale :** Pour les décisions très importantes, il est nécessaire que quatre des membres fondateurs votent en faveur, en plus d’obtenir une majorité de deux tiers (2/3) du pouvoir de vote total des membres. Cela combine une exigence de soutien substantiel parmi les membres fondateurs et un soutien majoritaire global.

## **II-2. Objectifs stratégiques et Axe d’intervention**

Après avoir examiné le contexte de création et l'architecture institutionnelle de la NBD, il est essentiel de s'intéresser à ses objectifs stratégiques et aux principaux axes d'intervention qui guident ses actions. Ces éléments permettent de comprendre la vision à long terme de l'institution et son positionnement dans l'architecture financière internationale contemporaine.

### **A- Objectifs stratégiques**

La NBD, en tant qu’institution financière multilatérale créée par les pays des BRICS, s’est fixée des objectifs stratégiques visant à promouvoir un développement durable et inclusif dans ses pays membres et au-delà. Selon sa stratégie générale pour la période 2022-2026, la NBD s’engage à [[32]](#footnote-32) :

* Mobiliser des ressources pour des projets générant des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux positifs pour les BRICS et d'autres économies émergentes et en développement (EMDC), tout en comblant le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
* Renforcer son rôle de catalyseur de soutien pour répondre aux besoins évolutifs en matière d'infrastructure et de développement durable de ses membres.
* Accroître les opérations non souveraines, le financement en monnaies locales et le cofinancement avec d'autres banques multilatérales de développement.

### **B- Axes d’intervention prioritaires**

Pour atteindre ces objectifs, la NBD concentre sur plusieurs axes prioritaires alignés sur ses objectifs stratégiques :

* Développement des infrastructures durables :

La NBD vise à financer des projets d’infrastructure qui soutiennent la croissance économique et améliorent la qualité de vie, tout en respectant les normes environnementales et sociales. Cela inclut des investissements dans les transports, l’énergie, l’eau et les infrastructures urbaines.

* Transition énergétique et lutte contre le changement climatique :

La banque s’engage à soutenir la transition vers des sources d’énergie renouvelables et à financer des projets contribuant à l’atténuation et à l’adaptation au changement climatique. Elle prévoit de diriger 40 % de son financement total vers des projets liés au climat sur la période 2022-2026.

* Financement en monnaies locales :

Pour réduire les risques de change et renforcer les marchés financiers locaux, la NBD promeut le financement en monnaies locales. Cela permet également d’améliorer l’accessibilité au financement pour les emprunteurs locaux.

* Mobilisation du capital privé :

La NBD cherche à mobiliser des capitaux privés pour compléter ses ressources et accroître l’impact de ses investissements. Elle développe des instruments financiers innovants, tels que les obligations vertes, sociales et de durabilité, pour attirer les investisseurs institutionnels.

* Renforcement de la coopération Sud-Sud :

La banque favorise la coopération entre les pays du Sud global en partageant les connaissances, les meilleures pratiques et en cofinançant des projets régionaux. Cela vise à renforcer la solidarité et l’intégration économique entre les EMDC.

**Tableau 2 : Répartition sectorielle des financements de la NBD (2023)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Secteur financé**  | **Part dans les financements**  |
| **Infrastructures et transports**  | 30% |
| **Énergie renouvelable**  | 25% |
| **Eau et assainissement**  | 15% |
| **Infrastructures sociale (santé et éducation)**  | 10% |
| **Technologies vertes et numériques**  | 8% |
| **Autres projets divers**  | 12% |

**Sources :**Réalisé par les auteurs à partir des données officielles de la NBD. New Development Bank, Annual Report 2023. Disponible sur le lien suivant :<https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2025/03/NDB_AnnualReport2023.pdf>

La répartition sectorielle illustre la priorité accordée aux infrastructures durables et aux énergies renouvelables, en cohérence avec les objectifs stratégiques de la NBD en matière de développement durable et d’atténuation du changement climatique.

## **II-3. Mécanismes de financement et instruments financiers de la NBD**

Dans cette section, nous analyserons les principales sources de financement de la NBD et les instruments financiers qu’elle mobilise pour soutenir ses projets, en mettant en lumière l’innovation de sa palette d’outils financiers.

### **A- Sources de financement**

Les sources de financement de la NBD constituent le socle de ses opérations, lui permettant de disposer des ressources nécessaires pour soutenir ses projets. Elles se caractérisent par leur diversité et leur capacité à s’adapter aux dynamiques financières internationales.

* **Contributions des pays membres**

Les contributions des pays membres forment une source essentielle de financement pour la NBD. Chaque membre fondateur (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) s’engage à verser des fonds en plusieurs tranches, conformément à l’accord de création de la banque signé en 2015[[33]](#footnote-33). Ces paiements, libellés en dollars américains, garantissent une base financière stable pour les opérations initiales et les projets prioritaires. Cette approche renforce la légitimité politique de la NBD et son autonomie face aux modèles traditionnels.

* **Emprunts sur les marchés financiers**

La NBD accroît ses ressources en émettant des obligations sur les marchés financiers internationaux, une pratique clé parmi les banques multilatérales de développement (BMD).

Ces émissions obligataires, souvent notées AA+ par des agences comme Fitch et S&P, attirent les investisseurs grâce à la solidité financière des membres fondateurs. En 2023, la NBD a levé 1,5 milliards USD via des obligations vertes (green bonds), destinées à financer des projets à faible empreinte carbone, comme des parcs éoliens ou solaires[[34]](#footnote-34). Cette stratégie lui permet de diversifier ses ressources tout en répondant aux priorités globales de développement durable.

* **Cofinancement avec d’autres institutions internationales**

La politique de cofinancement de la Nouvelle Banque de Développement (NBD) l’autorise, en vertu de son Accord constitutif, à prêter directement à des organisations internationales qui rétrocèdent ensuite ces fonds sous forme de sous-prêts (« back-to-back » ou « two-step »). Elle s’inscrit dans la Stratégie Générale 2022–2026, qui fixe un objectif de cofinancer 20 % des projets avec d’autres institutions de développement[[35]](#footnote-35) . Les prêts peuvent être libellés en monnaies étrangères ou locales selon le contexte, avec un taux fixé au coût des ressources de la NBD plus une marge, et incluent des frais de dossier et d’engagement. Un plafond d’exposition unitaire de 500 M USD limite la concentration du risque, tandis qu’un mécanisme de financement rétroactif permet de financer jusqu’à 20 % des montants déjà dépensés dans les 12 mois précédant la signature du prêt.

 \* Modalités de cofinancement :

L’Article 3(ii) de l’Accord sur la NBD autorise la Banque « à coopérer … avec des organisations internationales », attestant de sa vocation multilatérale.[[36]](#footnote-36)Un protocole de coopération type est signé entre la NBD et l’organisation internationale au stade de l’évaluation du prêt pour définir les critères de sous-prêt et le « free limit » (seuil de libre approbation).

 \* Formes de prêt :[[37]](#footnote-37)

Prêt « back-to-back » : la NBD accorde un prêt à l’organisation internationale, laquelle rétrocède l’intégralité des fonds en sous-prêts à des sous-projets.

Prêt « two-step » : la NBD finance directement des segments de projet en parallèle avec l’organisation partenaire, partageant ainsi la supervision du contrat.

 \* Critères d’éligibilité et conditions financières[[38]](#footnote-38) :

Capacité juridique : L’organisation doit pouvoir emprunter et prêter selon l’Accord sur la NBD.

Participation d’un État membre : Au moins un des pays fondateurs doit être impliqué dans le projet.

Absence d’opposition gouvernementale : Le gouvernement du pays hôte ne doit pas émettre d’objection formelle avant approbation au Conseil d’Administration.

Domiciliation des fonds : Versement sur un compte local géré par l’organisation internationale dans le pays concerné.

Devises : Choix entre devises internationales ou monnaies nationales pour répondre aux besoins de couverture des emprunteurs.

 \* Gestion des risques et limites d’exposition

Plafond d’exposition : engagement maximal de 500 M USD par organisation pour limiter la concentration du risque crédit.

Financement rétroactif : possibilité de financer jusqu’à 20 % des dépenses antérieures du projet (dans les 12 mois précédant la signature) pour plus de flexibilité[[39]](#footnote-39).

Contrôle prudentiel : les frais d’engagement et de dossier, ainsi que la marge appliquée, sont établis pour couvrir le coût des fonds et les risques associés.

### **B- Instruments de financement**

Les instruments de financement de la NBD sont conçus pour répondre aux besoins variés des pays membres, en combinant des outils traditionnels et innovants. Ils reflètent une approche flexible, orientée vers le développement durable et l’innovation économique.

* + - * Prêts

Conformément à son Accord fondateur[[40]](#footnote-40), la NBD accorde principalement deux types de prêts :

* Prêts souverains : Accordés aux gouvernements avec garanties étatiques, ils financentdes projets d’infrastructure majeurs (routes, chemins de fer, barrages). En 2023, la NBD a approuvé sept prêts souverains totalisant 1,955 milliard USD, et son portefeuille souverain cumulé s’élevait à 28,294 milliards USD à fin 2023 (soit 88,6 % des 31,920 milliards USD de financement total)[[41]](#footnote-41). Ces prêts offrent des taux préférentiels et des délais flexibles, ce qui les rend attractifs pour les pays à faible capacité budgétaire.
* Prêts non souverains : Destinés aux entités publiques ou privées sans garantie d’État, ils soutiennent l’innovation, notamment dans les PME et les technologies vertes. Par exemple, en 2021, un prêt de 300 millions USD a été accordé à JSC DOM.RF, institution publique russe de financement du logement, pour soutenir un programme de logements abordables[[42]](#footnote-42).
	+ - * Garanties

La NBD propose des garanties de crédit et des garanties politiques, qui jouent un rôle d’effet de levier pour faciliter l’accès au financement, notamment pour les entreprises privées ou les PPP (partenariats public-privé). Les garanties permettent aux pays membres d’accéder aux marchés financiers à des conditions avantageuses en couvrant les risques de défaut.[[43]](#footnote-43)

* + - * Participations en capital

Depuis 2019, la NBD a introduit la possibilité d’entrer en capital minoritaire dans des projets stratégiques, en particulier infrastructures vertes, énergies renouvelables. La NBD investit directement dans des entreprises via des participations en capital, un outil risqué mais à fort potentiel.

* + - * Instruments innovants

La NBD se distingue par des outils novateurs :

* Obligations vertes :La NBD est un acteur majeur du marché des obligations vertes. Dès 2016, elle a émis son premier green bond d’un montant de 3 milliards de renminbis sur le marché chinois (Panda bond)[[44]](#footnote-44). Les fonds issus de ces obligations ont exclusivement été destinés à des projets conformes aux standards environnementaux, notamment dans les énergies renouvelables (solaire, éolien), la gestion durable de l’eau, la mobilité propre (transports urbains décarbonés).
* Obligations en monnaies locales : En complément des émissions internationales, la NBD privilégie également les obligations en monnaies locales (renminbi, roupie, réal, rand) pour réduire l’exposition au risque de change, stimuler les marchés financiers domestiques, accroître l’accessibilité pour les emprunteurs locaux[[45]](#footnote-45). Par exemple, en 2022, la NBD a levé 7 milliards de yuans sur le marché interbancaire chinois, dans la plus importante émission Panda réalisée par une BMD.[[46]](#footnote-46)

**Tableau 3 : Principales émissions obligataires de la NBD**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Année**  | **Montant levé** | **Type d’obligation**  | **Monnaie**  |
| **2016** | 3 Milliards RMB | Green bond (Panda Bond)  | Renminbi (RMB)  |
| **2022** | 7 Milliards RMB  | Plus grande émission Panda d’une BMD | Renminbi (RMB)  |
| **2023** | 1.5 Milliards USD  | Green bond international  | Dollar Américain (USD)  |

**Sources :** Élaboré par nous-mêmes à partir des données du rapport annuel 2023 de la nouvelle banque de développement. Disponible le lien suivant : <https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2025/03/NDB_AnnualReport2023.pdf>. (Consulté le 29/04/2025).

Ce tableau montre la montée en puissance de la NBD sur les marchés obligataires internationaux et régionaux, en particulier à travers l’émission de green bonds et d’obligations en monnaies locales visant à renforcer la résilience financière de ses membres.

En combinant prêts souverains, financements non souverains, garanties, participations en capital, et émissions obligataires vertes et locales, la NBD propose une palette d’instruments flexible et adaptée. Cette stratégie diversifiée, alignée sur les standards ESG (Environnement, Social, Gouvernance), renforce son rôle comme acteur innovant et compétitif de la gouvernance financière international.

# **III. La place de la NBD dans la reconfiguration de la gouvernance financière mondiale**

Après avoir étudié les fondements institutionnels, les objectifs stratégiques et les mécanismes opérationnels de la Nouvelle Banque de Développement, il convient désormais d’analyser la portée concrète de son action et sa place dans la reconfiguration de la gouvernance financière mondiale. Dans cette dernière partie, nous examinerons d’abord les projets emblématiques financés par la NBD et leur impact sur les pays membres, avant de nous interroger sur son positionnement face aux institutions financières traditionnelles telles que le FMI et la Banque mondiale.

## **III-1. Les projets financés par la NBD et leur impact dans les pays membres**

La Nouvelle Banque de Développement (NBD), créée par les BRICS en 2014 et opérationnelle depuis 2015, vise à financer des projets d’infrastructure et de développement durable principalement dans les pays membres. Toutefois, au-delà de ses objectifs stratégiques, c’est à travers les projets effectivement menés à terme que l’on peut évaluer l’influence réelle de l’institution. Cette section se focalise sur les projets déjà réalisés, afin d’en apprécier les retombées concrètes en matière de croissance, d’accès aux services essentiels, de transition énergétique ou encore de résilience sociale.

Contrairement aux approches de certaines institutions financières internationales, la NBD s’est distinguée par une mise en œuvre rapide et une orientation vers les priorités nationales des pays bénéficiaires. L’analyse porte ici sur cinq projets finalisés, répartis entre l’Afrique du Sud, la Chine, l’Inde, le Brésil et la Russie, représentant des domaines aussi divers que la santé, le transport urbain, l’énergie renouvelable ou encore les infrastructures routières.

### **Le programme d’assistance COVID-19 dans les pays membres**

Le premier exemple emblématique de l’impact direct de la NBD est sa réponse rapide à la crise sanitaire mondiale de 2020. Face à la pandémie de COVID-19, la banque a activé un programme d’assistance d’urgence d'un montant de 10 milliards de dollars sous forme de prêts souverains d’urgence pour ses cinq membres fondateurs.[[47]](#footnote-47) Ce programme s’est distingué non seulement par son ampleur financière, mais aussi par sa capacité de déploiement rapide et ciblé.

L’Inde a reçu 1 milliard USD pour renforcer les filets sociaux et le système de santé. Selon le rapport, les fonds ont permis :

* D’assurer une aide directe à plus de 206,5 millions de femmes via des transferts numériques dans le cadre du programme Jan Dhan Yojana ;
* De financer une assurance-vie pour 2,2 millions de soignants d’une valeur équivalente à 67 400 USD par personne ;
* De soutenir 28,1 millions de personnes âgées, veuves ou en situation de handicap ;
* De créer 5,4 milliards de journées-personnes d’emploi, via le Mahatma Gandhi National Rural Employment Guarantee Scheme (MGNREGS), dont 52 % ont bénéficié à des femmes ;
* De fournir gratuitement des bouteilles de gaz à 75,6 millions de ménages, réduisant la dépendance au bois de chauffe dans les zones rurales ;

L’impact de ce programme a été immédiat : amélioration de la sécurité alimentaire, prévention de la pauvreté de masse, renforcement de la résilience sociale. Il a été salué comme un modèle de financement réactif sans conditionnalités macroéconomiques, contrairement aux mécanismes traditionnels utilisés par le FMI.

En Afrique du Sud, le programme a soutenu la distribution d’oxygène médical, la construction de centres de dépistage temporaires et la fourniture d’aides alimentaires à plus de 10 millions de ménages dans les townships.[[48]](#footnote-48)

### **Le métro urbain de Luoyang (Chine)**

Dans le domaine du transport durable, l’un des projets achevés les plus emblématiques est la ligne 1 du métro de Luoyang, une ville de taille moyenne dans la province du Henan en Chine. Ce projet a bénéficié d’un financement de 300 millions de dollars de la NBD, approuvé en 2018[[49]](#footnote-49) et mis en service en 2022. Il visait à améliorer la mobilité urbaine, à désengorger les axes routiers saturés et à réduire l’empreinte carbone du transport en commun dans une ville historiquement marquée par un développement industriel rapide.

Selon le rapport d’évaluation technique de la NBD[[50]](#footnote-50) , la mise en service de la ligne a permis :

* Le transport quotidien moyen de plus de 500 000 passagers ;
* Une réduction estimée de 15 % du trafic routier dans les zones concernées ;
* Une baisse de 12 % des émissions de particules fines (PM2.5) dans le périmètre urbain ;
* La création directe de 4 200 emplois pendant la phase de construction.

Ce projet illustre la capacité de la NBD à intervenir dans des villes secondaires, souvent négligées par les financements multilatéraux traditionnels. Et contrairement à des bailleurs qui conditionnent souvent ce type de projet à des réformes tarifaires ou de privatisation partielle, la NBD a maintenu ici une approche souveraine, respectant les priorités de la planification urbaine locale.

### **Le programme de réhabilitation des routes rurales dans le Madhya Pradesh (Inde)**

Autre exemple significatif, la NBD a achevé en 2023 un projet de réhabilitation de 1 600 km de routes rurales dans l’État indien du Madhya Pradesh. Le coût total du projet s’élevait à environ 463,55 millions de dollars américains. La NDB a financé 327,73 millions de dollars américains, soit environ 71 % du coût total[[51]](#footnote-51). Le reste a été financé par le gouvernement du Madhya Pradesh. Ce projet visait à améliorer la connectivité des zones enclavées, favoriser l’accès aux services de base (santé, éducation) et dynamiser les circuits agricoles et commerciaux locaux.

L’évaluation d’impact réalisée par le gouvernement de l’État en partenariat avec la NBD montre que le projet a permis[[52]](#footnote-52) :

* De réduire les temps de trajet de 30 à 45 % pour les habitants des zones rurales concernées ;
* De connecter plus de 2 400 villages à des centres de santé et marchés régionaux ;
* De réduire de 20 % les pertes post-récoltes grâce à une logistique améliorée ;
* De générer plus de 18 000 emplois temporaires, dont 28 % féminins, durant les travaux.

Ce projet incarne une approche intégrée du développement rural. Il renforce la sécurité alimentaire, l’accès aux soins et l’inclusion économique.

### **Renouvellement de la flotte ferroviaire de Russian Railways (Russie)**

Le secteur ferroviaire russe joue un rôle capital dans la structuration de l’économie intérieure comme dans les flux commerciaux entre l’Europe et l’Asie. Le réseau de Russian Railways (RZD), l’un des plus vastes au monde avec près de 87 000 km de voies ferrées, constitue une infrastructure logistique stratégique, particulièrement pour le corridor transsibérien, qui relie la Russie orientale, la Chine et l’Europe.

Dans ce contexte, la Nouvelle Banque de Développement a approuvé en décembre 2019 un prêt souverain de 500 millions de francs suisses (environ 550 millions USD) destiné à financer un programme national de renouvellement de locomotives diesel et électriques sur la période 2020–2025. Ce projet s’inscrit dans une dynamique de modernisation industrielle, de réduction des émissions polluantes, et de renforcement de la connectivité continentale.

Ce programme de modernisation ferroviaire, d’un coût total de 7,5 milliards USD, vise à :

* Renouveler environ 3 500 locomotives, soit 20 % de la flotte de RZD, particulièrement obsolète et énergivore ;
* Réduire la consommation énergétique globale du réseau ferroviaire de 3 à 5 %, en remplaçant les unités thermiques anciennes par des modèles hybrides ou électriques ;
* Augmenter la capacité de fret du réseau de plus de 20 %, notamment sur les axes orientaux du corridor eurasien ;
* Améliorer la ponctualité, la sécurité et la productivité logistique, avec un gain estimé de 10 à 12 % par locomotive modernisée.

Selon les données techniques du projet[[53]](#footnote-53), les nouveaux modèles de locomotives sont conçus pour consommer jusqu’à 15 % moins de carburant et produire environ 20 à 30 % de moins d’émissions de CO₂ par tonne transportée, comparés à leurs prédécesseurs.

À la fin de 2023, plus de 2 100 locomotives avaient été livrées et mises en service sur les principaux corridors Est-Ouest, notamment entre Novossibirsk, Irkoutsk et Vladivostok, zones cruciales pour l’exportation de ressources (minéraux, bois, hydrocarbures). Les effets observés sont les suivants :

* Plus de 22 % de capacité de fret sur les tronçons modernisés ;
* Réduction des délais de transport de 15 à 18 %, ce qui améliore la compétitivité des exportateurs russes vers les marchés asiatiques ;
* Diminution moyenne de 4,5 % des émissions de CO₂ dans le secteur ferroviaire selon le ministère russe des Transports (2023) ;
* Création de plus de 2 000 emplois permanents, notamment dans la maintenance, les centres techniques et les ateliers de formation.

De plus, la production des locomotives a été localisée dans les usines de Transmashholding, renforçant ainsi le tissu industriel national**.**

### **Centrale solaire du Northern Cape en (Afrique du Sud)**

C’est dans un contexte de crise énergétique chronique et marqué par une forte dépendance au charbon et des coupures récurrentes que la NBD a financé en 2017, un projet de développement du secteur des énergies renouvelables dans la province du Northern Cape, fortement ensoleillée. L’opération visait la construction d’une centrale solaire photovoltaïque d’une capacité installée de 100 MW, à travers un prêt de 59,83 millions USD, dans un financement total de 606,1 millions USD.

Le prêt, de type souverain avec cofinancement national, a été accordé à Eskom et mis en œuvre par le Département sud-africain de l’Énergie. Il a été déboursé en rand pour éviter les risques de change.[[54]](#footnote-54)

D’après l’évaluation finale du projet[[55]](#footnote-55) :

* La centrale génère annuellement environ 150 GWh, alimentant plus de 120 000 foyers ;
* Elle permet une réduction annuelle de 130 000 tonnes d’émissions de CO₂, soit l’équivalent de 30 000 voitures retirées de la circulation ;
* 1 200 emplois ont été créés lors de la phase de construction, dont 27 % occupés par des jeunes femmes de la région ;
* La part des renouvelables dans la province est passée de 18 % à 31 % entre 2018 et 2022.

**Tableau 4** : Tableau synthétique des projets réalisés par la NBD dans les pays membres

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Pays | Projet | Montant (USD) | Année | Secteur | Impact principal |
| Inde | Programme COVID-19 | 1 milliard | 2020 | Santé / Protection sociale | 206,5 M de femmes aidées, 5,4 M de journées d’emploi créées |
| Afrique du Sud | Programme COVID-19 | 1 milliard | 2020 | Santé / Humanitaire | 10 M de personnes aidées, oxygène et dépistage |
| Chine | Métro de Luoyang – Ligne 1 | 300 millions | 2018–2022 | Transport urbain | 500 000 passagers/jour, -15 % trafic routier |
| Inde | Réhabilitation des routes rurales (Madhya Pradesh) | 350 millions | 2019–2023 | Infrastructures rurales | 2 400 villages connectés, 30–45 % réduction des trajets |
| Russie | Renouvellement des locomotives (RZD) | 550 millions | 2019–2025 | Transport ferroviaire | +22 % fret, -4,5 % CO₂, 2 000 emplois |
| Afrique du Sud | Centrale solaire Northern Cape | 59,83 millions | 2017–2022 | Énergie renouvelable | 120 000 foyers alimentés, -130 000 tCO₂/an |

Source : Réalisé par nous, à partir des fiches projets de la NDB ([www.ndb.int](http://www.ndb.int), consultées en mai 2025). Les références complètes sont disponibles en Bibliographie.

L’analyse des projets réalisés par la NBD dans ses pays membres montre une répartition sectorielle diversifiée, qui traduit la volonté de l’institution d’intervenir aussi bien sur des enjeux sociaux urgents (santé, inclusion, protection sociale) que sur des infrastructures économiques stratégiques (transport, énergie, environnement). Sur les cinq projets retenus, un relève explicitement de l’adaptation aux crises (COVID-19), deux visent la modernisation des transports (métro urbain et réseau ferroviaire), et deux relèvent des transitions rurales et énergétiques.

Plusieurs constats méritent d’être soulignés :

* Un ciblage cohérent des priorités nationales : La NBD respecte une logique d’alignement avec les stratégies de développement des pays membres. Elle finance des projets qui figurent parmi les priorités des plans nationaux (ex. : transport vert en Chine, électrification durable en Afrique du Sud, sécurité alimentaire et logistique en Inde), ce qui facilite leur mise en œuvre et leur appropriation.
* Une approche de développement sans conditionnalités macroéconomiques : Contrairement au FMI ou à la Banque mondiale, la NBD n’impose pas de réformes structurelles comme condition au déblocage des fonds. Cette souplesse renforce la légitimité de la NBD auprès des gouvernements et communautés locales.
* Des impacts concrets et mesurables : L’ensemble des projets évalués ont produit des résultats quantifiables : des millions de bénéficiaires directs, des milliers d’emplois créés, des réductions substantielles d’émissions de CO₂ ou de pertes agricoles. Ces indicateurs démontrent la capacité de la NBD à combiner performance financière et finalité sociale, conformément aux normes ESG[[56]](#footnote-56).

En somme, les projets réalisés par la NBD dans ses pays membres démontrent son efficacité en tant qu’alternative crédible aux institutions financières internationales traditionnelles. Elle se distingue par une gouvernance plus équitable entre les membres, des financements sans conditionnalités contraignantes, et une orientation claire vers des résultats concrets et mesurables. Qu’il s’agisse d’améliorer l’accès aux infrastructures, de soutenir la transition énergétique ou de renforcer la résilience sociale, les projets évalués témoignent d’une contribution significative aux Objectifs de développement durable (ODD).

Cependant, si ces résultats sont prometteurs, ils doivent être analysés avec prudence. Il reste essentiel d’évaluer, sur le moyen et long terme, la durabilité des impacts générés, la capacité de la NBD à reproduire ces réussites dans d’autres contextes, et son influence réelle dans la transformation des règles du jeu de la gouvernance financière mondiale. En ce sens, la NBD est en train de poser les bases d’un nouveau modèle, mais son affirmation en tant qu’acteur systémique dépendra de sa constance, de son adaptation et de sa capacité à élargir ses partenariats au-delà de ses membres fondateurs.

## **III-2. Comparaison avec le FMI et la Banque mondiale : complémentarité ou substitution ?**

Lors de sa création, la Nouvelle Banque de Développement (NBD) des BRICS a été fièrement présentée comme une « alternative à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International »[[57]](#footnote-57). Cette affirmation visait à signaler l'intention de la NBD de réformer le paysage mondial du développement « pour accroître la pression en faveur de la réforme des institutions établies »[[58]](#footnote-58)et mieux répondre aux besoins des pays BRICS, notamment ceux des communautés pauvres et marginalisées.[[59]](#footnote-59)

Pour analyser la portée de cette ambition, il est nécessaire de comparer les modalités d’intervention de la NBD à celles du FMI et de la Banque mondiale autour de quatre dimensions clés : la gouvernance, les modalités de financement, les secteurs d’intervention et la réponse aux crises.

### **Gouvernance**

La NBD se caractérise par une gouvernance fondée sur l’égalité entre les membres fondateurs. Chaque pays dispose d’un droit de vote identique, et la présidence est attribuée de manière rotative tous les cinq ans. Cette configuration vise à réduire l’asymétrie de pouvoir souvent critiquée dans les institutions traditionnelles.

En revanche, au sein du FMI et de la Banque mondiale, le pouvoir de vote est proportionnel à la contribution financière des membres. Les pays développés, en particulier les États-Unis,

détiennent ainsi une influence dominante. Au FMI, les États-Unis disposent de plus de 16 % des droits de vote[[60]](#footnote-60), leur accordant un droit de veto sur les décisions majeures

### **Modalités de financement**

La NBD dispose d’un capital initial de 50 milliards de dollars, avec un objectif de 100 milliards, financé par les pays membres. Elle offre des prêts souverains et non souverains, des garanties et des obligations vertes, avec des taux d’intérêts compétitifs. Depuis sa mise en service, la banque a approuvé un total cumulé de plus de 39 milliards USD de financements, dont 21,5 milliards étaient effectivement engagés dans des projets en cours en 2025[[61]](#footnote-61). Une particularité notable réside dans la part croissante des financements en devises locales : environ 22 % du portefeuille actif en 2025, avec un objectif stratégique de 30 % d’ici 2026[[62]](#footnote-62), visant à réduire la dépendance au dollar à 70 % d’ici 2030. Cette approche réduit les risques de change pour les pays emprunteurs. Elle cible 20 % de cofinancement avec d’autres banques multilatérales, augmentant l’impact des projets[[63]](#footnote-63).

Le FMI bénéficie d’une capacité de prêt d’environ 982 milliards de DTS (environ 1 300 milliards de dollars), avec une capacité de prêt de 695 milliards de DTS (932 milliards de dollars)[[64]](#footnote-64). Il fournit des facilités de crédit à des taux d'intérêt de 0–1 % pour 3–5 ans, avec un cofinancement rare mais les conditionnés à des réformes structurelles strictes.

La Banque mondiale quant à elle combine des prêts de l’association internationale de développement (IDA) et de la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement(BIRD). Le capital autorisé de la BIRD était 318 milliards de dollars en juin 2023, avec 22 milliards versés et le reste,296 milliards de dollars appelable[[65]](#footnote-65). Elle offre des prêts IDA et IBRD à des taux d’intérêt de 0,5–2 % pour 20–40 ans, avec un cofinancement fréquent.

### **Secteurs d’intervention**

La NBD a orienté ses financements vers les infrastructures durables. Dans sa stratégie 2022–2026[[66]](#footnote-66), la NBD alloue 40 % à l’énergie renouvelable, 20 % aux infrastructures routières, 15 % au transport urbain et ferroviaire, et 10 % à la santé et à la protection sociale.

Le FMI se concentre sur la stabilité macroéconomique, avec 25 % de ses efforts pour la santé et la protection sociale, et une implication minimale dans les infrastructures (5 %) ou les énergies renouvelables (1 %).[[67]](#footnote-67) Son rôle est consultatif, soutenant les réformes politiques plutôt que le financement direct de projets.

La Banque mondiale a un portefeuille diversifié, avec 20 % pour les énergies renouvelables, 15 % pour les routes, 12 % pour le transport urbain et ferroviaire, et 5 % pour la santé.[[68]](#footnote-68) Elle a une forte présence dans le financement de projets et de développement intégrés.

### **Réponse aux crises**

La NBD n’est pas spécialisée dans les réponses d’urgence, elle se concentre plutôt sur la résilience à long terme. Néanmoins pendant la période de la COVID-19 elle a financé des projets de santé et de relance, avec des termes flexibles (15–25 ans, sans conditions macroéconomiques). Cependant, son adoption des sanctions occidentales, comme la suspension des prêts à la Russie, limite son indépendance face aux tensions géopolitiques.[[69]](#footnote-69)

Le FMI en revanche est connu pour sa réactivité face aux crises, offrant des facilités de crédit à court terme à 0–1 % pour 3–5 ans, avec des ressources comme NAB (504 milliards de dollars) et des emprunts bilatéraux (190 milliards de dollars). Il a soutenu la Grèce en 2010 avec 110 milliards d’euros, mais ses conditions d’austérité ont souvent été critiquées pour leurs impacts sociaux[[70]](#footnote-70)

La Banque mondiale fournit principalement des financements à long terme à des conditions très concessionnelles, notamment par le biais de l’IDA[[71]](#footnote-71), qui accorde des prêts à taux zéro ou quasi symboliques, avec des périodes de grâce étendues et des échéances allant jusqu’à 40 ans. En cas de crises, elle intervient par des financements d’urgence ou de relance (par exemple après des catastrophes naturelles ou des pandémies), mais contrairement au FMI, elle n’impose pas systématiquement de conditionnalités macroéconomiques strictes. Toutefois, elle peut accompagner ses prêts de recommandations de réformes sectorielles (gouvernance, infrastructures, climat, santé, etc.) dans une logique de développement durable et de renforcement des capacités institutionnelles. Par exemple, elle a soutenu des projets de reconstruction après des catastrophes naturelles, comme en Haïti après le séisme de 2010.

Cette comparaison met en évidence que la NBD présente une architecture plus inclusive, un positionnement opérationnel adapté aux pays du Sud et une orientation claire vers les objectifs de développement durable.

Toutefois son influence demeure encore limitée par rapport aux institutions financières dominantes. De 2015 à aujourd’hui, seul 5 nouveau membre ont rejoint la NBD, en comparaison avec la banque asiatique d’investissement dans les infrastructures (L’AIIB), dirigé par la Chine créée à période comparable, qui compte plus de 100 membres[[72]](#footnote-72), c’est insignifiant.

De plus la NBD dispose d’un capital autorisé maximum de 100 milliards de dollars, la plaçant ainsi au même niveau que d’autres institutions financières de développement telles que la Banque Africaine de Développement (100 milliards de dollars), la Banque asiatique d’investissement dans les infrastructures (100 milliards de dollars) et la Banque asiatique de développement (164 milliards de dollars)mais en deçà de la Banque mondiale qui est dotée d'un capital autorisé de plus de 250 milliards[[73]](#footnote-73)et une capacité de mobilisation de plus de 400 milliards de dollars. Cela démontre que la capacité de financement de la NBD reste inférieure par rapport aux institutions comme la Banque mondiale. En outre, sa dépendance au dollar américain, la divergence potentielle d’intérêt de ses membres pourraient freiner son expansion.

Néanmoins, comme mentionné précédemment elle compte renforcer son cofinancement de 20% de projet avec d’autres banques multilatérales de développement pour faire face aux défis globaux à savoir la pauvreté, le déficit d’investissement des ODD dans les pays en développement et les catastrophes naturelles. Plus de 400 catastrophes naturelles se produisent chaque année[[74]](#footnote-74),plus de 700 millions de personnes vivent dans l’extrême pauvreté dans le monde avec moins 2,15 dollars par jour, et le déficit d’investissement dans les ODD s’élèvent aujourd’hui à 4000 milliards de dollars par an[[75]](#footnote-75).

D’ailleurs les dirigeants de la BM et ceux des Banques Multilatérales de Développement , à savoir, la Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque Européenne d’investissement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque interaméricaine de développement et Nouvelle Banque de développement, ont pris, désormais, des engagements importants pour améliorer leurs capacités et impacts.[[76]](#footnote-76)

Selon une déclaration engagée par ces derniers, ces banques prévoient de générer 300 à 400 milliards de dollars supplémentaires en prêts[[77]](#footnote-77) au cours de la prochaine décennie grâce à divers instruments financiers et à la clarification des exigences en capital. Pour renforcer l’action climatique, les BMD mettent en œuvre des approches communes pour mesurer les résultats en matière d’adaptation et d’atténuation, alignent leurs opérations sur l’accord de Paris et soutiennent les systèmes d’alerte précoce en cas de catastrophes naturelles.[[78]](#footnote-78)

Ces éléments relèvent une complémentarité partielle plutôt qu’une substitution totale et confirme la nécessité de collaboration avec les institutions multilatérale de développement déjà existante pour maximiser l’impact de ses financements et répondre aux défis globaux de manière efficace.

Le tableau synoptique suivant propose une synthèse structurée.

**Tableau synoptique entre la NBD, le FMI et la Banque mondiale**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critère**  | **NBD**  | **FMI** | **Banque Mondale** |
| **Gouvernance** | Égalité des membres fondateurs, présidence rotative tous les 5 ans.  | Droits de vote proportionnels aux quotas, domination des pays développés. | Droits de vote selon les contributions financières, influence marquée des États-Unis. |
| **Membres**  | 10États membres  | 190 États membres  | 189 États membres  |
| **Capital et ressources**  | Capital initial de 50 Mds USD, objectif de 100 Mds USD | 982 Mds DTS de ressources (≈1 300 Mds USD), capacité de prêt : 932 Mds USD. | Capital de 318 Mds USD (22 Mds versés, 296 appelables). |
| **Modalités de financement**  | Prêts souverains/non souverains, garanties, obligations vertes, taux compétitifs. 21,5 Mds USD engagés, 39 Mds approuvés (2025). 22 % en monnaie locale.  | Facilités de crédit à 0–1 % pour 3–5 ans. Conditionnalités macroéconomiques strictes. | Prêts IBRD/IDA à 0,5–2 % pour 20–40 ans. Cofinancement frequent. |
| **Secteur d’intervention**  | 40 % énergies renouvelables, 20 % routes, 15 % transports, 10 % santé. | 25 % santé/protection sociale, 1 % énergie, 5 % infrastructures. Focus macroéconomie.  | 20 % énergie, 15 % routes, 12 % transports, 5 % santé. |
| **Réponse aux crises**  | Pas conçue pour les urgences. Flexibilité observée pendant COVID-19 (prêts sans condition macroéconomique). | Spécialisée dans la réponse aux crises. Soutien rapide mais conditionné. | Financement développement long terme, soutien reconstruction après crises.  |

Source : Réalisé par nos soins suite à l’analyse précédente

En conclusion, l’étude des projets réalisés par la Nouvelle Banque de Développement (NBD) au sein des pays membres, ainsi que la comparaison avec le FMI et la Banque mondiale, met en évidence un acteur émergent au positionnement distinct dans la finance internationale. Grâce à ses financements ciblés – sans conditionnalités macroéconomiques rigides – et à sa gouvernance égalitaire, la NBD a su répondre aux besoins spécifiques de ses membres dans des secteurs clés comme l’énergie, les transports ou la santé.

**Conclusion générale**

Ce mémoire a été consacré à l’étude du rôle de la Nouvelle Banque de Développement (NBD) dans la finance internationale, à travers la problématique suivante :

**« Quel est le rôle de la Nouvelle Banque de Développement des BRICS dans la finance internationale ? »**

**L’objectif** était de comprendre dans quelle mesure cette institution représente une réponse crédible aux limites des organisations traditionnelles comme le FMI et la Banque mondiale, et comment elle contribue à une reconfiguration du système financier international.

Sur le plan **méthodologique**, l’étude s’est appuyée sur une approche qualitative et comparative, combinant analyse documentaire (rapports de la NBD, textes fondateurs), revue de littérature académique, étude de projets concrets et comparaison avec les pratiques des institutions de Bretton Woods.

**Les résultats** ont mis en évidence plusieurs apports majeurs de la NBD :

* Sur le plan institutionnel, elle incarne un rééquilibrage géopolitique porté par les BRICS, avec une gouvernance plus égalitaire et des mécanismes plus inclusifs.
* Sur le plan opérationnel, elle finance des projets à fort impact social et environnemental, sans conditionnalités macroéconomiques rigides, et favorise l’utilisation des monnaies locales.
* En tant qu’acteur complémentaire, elle ne rivalise pas encore avec le FMI ou la Banque mondiale, mais propose une philosophie d’intervention différente, centrée sur la coopération Sud-Sud.
* Enfin, son existence exerce une pression indirecte en faveur d’une réforme de la gouvernance financière mondiale, vers plus de représentativité et de souplesse.

Malgré ces apports, des **limites** subsistent, notamment en matière de transparence, d’accès aux données de terrain, et de capacité financière. Ces contraintes restreignent son impact global et soulignent la nécessité de renforcer ses moyens et son rayonnement.

**À terme**, la pérennité et l’influence de la NBD dépendront de sa capacité à s’élargir, à forger des partenariats solides et à maintenir un positionnement original face aux enjeux mondiaux. Elle apparaît ainsi comme un levier potentiel d’une finance plus multipolaire, plus équitable et davantage centrée sur les besoins réels des pays du Sud.

# **Bibliographie**

* **OUVRAGES ET ARTICLES ACADÉMIQUES**
1. Cooper, AndrewF. (2016)**. The BRICS: A Very Short Introduction**. Oxford University Press.
2. Grabel, Ilene (2018). **When Things Don’t Fall Apart: Global Financial Governance and Developmental Finance in an Age of Productive Incoherence.**MIT Press.
3. Sagesser, Caroline (1998), **les institutions financières internationales,** Courrier hebdomadaire du CRISP, Courrier hebdomadaire n°1601 – 1998.
4. Stiglitz, Joseph E. (2002). **Globalization and Its Discontents**. W. W. Norton & Company.
5. Woods, Ngaire (2006). **The Globalizers: The IMF, the World Bank, and Their Borrowers.** Cornell University Press.
6. Wang, Hui (2019). **The New Development Bank and the Rise of the BRICS in Global Finance**. Journal of International Development, 31(4), 323–338.
* **RAPPORT ET ÉTUDE**
1. O’Neill, Jim (2001). **Building Better Global Economic BRICs.** Goldman Sachs Economic Research Paper No. 66.
* **THÈSES ET MÉMOIRES**
1. Ashley Richard Longman, **Competitor or Substitute? The New Development Bank BRICS’s role as an alternative to the World Bank**, Master thesis 26th July, 2016.
2. Lydia Bayou. **“La Nouvelle Banque de Développement des BRICS : Mécanismes, contributions et défis dans l’intégration Economique régionale”.** Mémoire de Master en Economie monétaire et bancaire, UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU 2024.
* **RAPPORTS INSTITUTIONNELS**
1. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2023). Mobilisation des ressources pour les Objectifs de développement durable.
2. Fonds monétaire international (FMI). (2010). Quota and Voting Shares Before and After Implementation of Reforms Agreed in 2008 and 2010.
3. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). (2020). World Investment Report 2020.
4. New Development Bank (NDB). (2023). Annual Report 2023.
5. New Development Bank (NDB). (2024). General Strategy 2022–2026.
6. New Development Bank (NDB). (2023). Evaluation of NDB's Fast-Track Support to the COVID-19 Pandemic Response Programme.
7. New Development Bank (NDB). (2023). Project Performance Evaluation: Madhya Pradesh Major District Roads Project.
8. New Development Bank (NDB). (2024). Project Performance Evaluation: South Africa Renewable Energy Sector Development Project.
9. New Development Bank (NDB). (2021). Annual Report 2021.
* **DOCUMENTS OFFICIEL ET TEXTES JURIDIQUES**
1. Accord sur la Nouvelle Banque de Développement. (2014). Fortaleza.
2. Statuts du Fonds monétaire international. (1944).
3. Déclaration de Johannesburg II. (2023). 6e Sommet des BRICS.
4. Déclaration de Marrakech. (2023). Déclaration conjointe des dirigeants des banques multilatérales de développement.
* **SOURCES NATIONALE ET RAPPORTS DE PROJET**
1. Ministère des Transports de la Fédération de Russie. (2023). Report on the Modernization of Russian Railways (RZD). Moscou, Russie.
2. Gouvernement du Madhya Pradesh. (2023). Impact Assessment Report : Rural Road Rehabilitation Project. Bhopal, Inde.
3. Eskom & Département sud-africain de l’Énergie. (2022). Final Evaluation Report: Northern Cape Solar Power Plant. Pretoria, Afrique du Sud.
4. Gouvernement de l’Inde. (2021). Jan Dhan Yojana and MGNREGS Impact Report : COVID-19 Social Protection Programs. New Delhi, Inde.
5. Luoyang Municipal Government. (2022). Technical Report: Luoyang Metro Line 1 Operations and Impact. Luoyang, Chine.
* **SOURCES ÉLECTRONIQUES**
1. Banque mondiale. Structure organisationnelle. Consulté le 15/04/2025. <https://www.banquemondiale.org/fr/about/annual-report/our-organization>
2. Banque mondiale. Rôle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). consulté le 15/04/2025. <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/IBRD>
3. Banque africaine de développement (BAD). Présentation institutionnelle. Consulté le 15/05/2025. <https://www.afdb.org/fr>
4. Banque européenne d’investissement (BEI).Communiqué de presse : Accord de coopération avec la Banque asiatique d’investissement pour les infrastructures (AIIB). Consulté le 25/05/2025. <https://www.eib.org/en/press/all/2016-130-eib-and-asian-infrastructure-investment-bank-agree-to-strengthen-cooperation>
5. Fonds monétaire international (FMI).Mécanismes de financement. Consulté le 18/05/2025. <https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2023/Stand-By-Arrangement-SBA>
6. Fonds monétaire international (FMI).Les quotes-parts au FMI. Consulté le 14/04/2025. <https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2022/IMF-Quotas>
7. Centre d’études prospectives et d’informations internationales (CEPII).Lettre du CEPII n°268. Consulté le 14/04/2025. <https://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2007/let268.pdf>
8. Comité pour l’annulation de la dette du tiers monde (CADTM).Les BRICS et leur Nouvelle Banque de Développement offrent-ils des alternatives ? Consulté le 15/04/2025. <https://www.cadtm.org/Les-BRICS-et-leur-Nouvelle-banque-de-developpement-offrent-ils-des-alternatives>
9. Bellaciao. BRICS ou BRACS : Vers un nouvel ordre mondial ou un nouveau désordre ? Consulté le 15/04/2025. <https://bellaciao.org/BRICS-ou-BRACS-Va-t-on-vers-un-Nouvel-Ordre-Mondial-ou-un-Nouveau-Desordre>
10. New Development Bank (NDB).Organisational Structure. Consulté le 24/04/2025. <https://www.ndb.int/governance/organisational-structure/>
11. New Development Bank (NDB). (2024).Algeria Officially Becomes Member Country of New Development Bank. Consulté le 31/05/2025. <https://www.ndb.int/news/algeria-officially-becomes-member-country-of-new-development-bank>
12. New Development Bank (NDB).(2022). New Development Bank Issues CNY 7 Billion Bond in China Interbank Bond Market. Consulté le 26/04/2025. <https://www.ndb.int/news/new-development-bank-issues-cny-7-billion-bond-in-china-interbank-bond-market>
13. New Development Bank (NDB).Luoyang Metro Project. Consulté le 15/05/2025. <https://www.ndb.int/project/>
14. New Development Bank (NDB).Madhya Pradesh District Roads Project. Consulté le 15/05/2025. <https://www.ndb.int/project/madhya-pradeshindia>
15. Observatoire des multinationales.La Nouvelle Banque de Développement des BRICS, rivale du FMI et de la Banque mondiale ? Consulté le 25/05/2025. <https://or.fr/actualites/nouvelle-banque-developpement-brics-rivale-fmi-banque-mondiale-3430>
16. Bretton Woods Project. (2019). What Are the Main Criticisms of the World Bank and the IMF? Consulté le 25/05/2025. <https://www.brettonwoodsproject.org/2019/06/what-are-the-main-criticisms-of-the-world-bank-and-the-imf>
17. Banque mondiale. (2024). World Bank Report Provides More Clarity on Callable Capital. Consulté le 28/05/2025. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/04/12/world-bank-report-provides-more-clarity-on-callable-capital>
18. Banque mondiale. Comprendre la Pauvreté. Consulté le 28/05/2025. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview>
19. Pacte mondial des Nations Unies – Réseau France. (2024). Seules 17% des cibles des ODD sont sur la bonne voie, selon l’ONU. Consulté le 28/05/2025. <https://pactemondial.org/2024/07/02/les-nations-unies-publient-le-rapport-2024-Sur-les-objectifs-de-developpement>
20. Association internationale de développement (IDA).Termes de prêt. Consulté le 31/05/2025. <https://ida.banquemondiale.org/fr/financing/ida-lending-terms>
21. Fonds monétaire international (FMI).Financial Sector Assessment Program (FSAP). Consulté le 13/04/2025. <https://www.imf.org/en/Publications/Policy-Papers/Issues/2024/04/12/Financial-Sector-Assessment-Program-FSAP-Factsheet-543910>
* **SOURCES STATISTIQUES ET DONNÉES**
1. Banque mondiale. (2024). Déficit d’investissement des ODD.
2. Fonds monétaire international (FMI). Global Financial Stability Report
3. New Development Bank (NDB).Compte des ressources générales (CRG).
* **DOCUMENTS TECHNIQUES DE LA NDB**
1. New Development Bank (NDB). (2019). Policy on Loans to International Organisations.
2. New Development Bank (NDB). (2019). Policy on Sovereign Loans & Loans with Sovereign Guarantee.
3. New Development Bank (NDB). (2021). Policy on Credit Risk Management
4. New Development Bank (NDB). (2020). Locomotive Fleet Renewal Program: Project Summary.
5. New Development Bank (NDB). (2024). China Luoyang Metro Project: Evaluation Annexes.
6. New Development Bank (NDB). (2024). Evaluation Lens Issue 9: South Africa Renewable Energy Sector.
7. New Development Bank (NDB). (2023). Stratégie de cofinancement (General Strategy 2022-2026).
8. New Development Bank (NDB). (2024). Mécanisme de financement rétroactif (Policy on Sovereign Loans).
9. New Development Bank (NDB). (2024). Rapport sur l’expansion des membres.

[**Introduction générale :** 1](#_Toc200133292)

[**I. Les fondements des institutions financières internationales et présentation des BRICS** 3](#_Toc200133293)

[**I.1- Aperçu global sur les institutions financières internationales** 3](#_Toc200133294)

[**I.1.1- Définition et caractéristiques** 3](#_Toc200133295)

[**I.1.2- Rôles et missions** 4](#_Toc200133296)

[**I.2- Quelque Institutions financières internationales** 4](#_Toc200133297)

[**I-2-1 Les institutions de Brettons Woods** 4](#_Toc200133298)

[**A-** **Le Fonds monétaire international** 5](#_Toc200133299)

[**Définition et objectifs** 5](#_Toc200133300)

[**Le rôle du FMI dans la stabilité du système financier ses mécanismes de financement** 5](#_Toc200133301)

[**B-** **Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)** 8](#_Toc200133302)

[**I.2.2- Banques de développement régionales** 9](#_Toc200133303)

[**A-** **La Banque Africaine de développement BAD** 9](#_Toc200133304)

[**B-** **La Banque Asiatique d’investissement pour les infrastructures (AIIB)** 10](#_Toc200133305)

[**I.3 Généralités sur les BRICS** 10](#_Toc200133306)

[**I.3.1- Explication brève des BRICS** 11](#_Toc200133307)

[**Origine et création** 11](#_Toc200133308)

[**L’élargissement récent du Groupe : De BRICS à BRICS +** 11](#_Toc200133309)

[**I.3.2- Les principaux objectifs des BRICS :** 12](#_Toc200133310)

[**II. La Nouvelle Banque de développement des BRICS : Genèse, fonctionnement et positionnement** 14](#_Toc200133311)

[**II-1. Contexte de création et architecture institutionnelle de la NBD** 14](#_Toc200133312)

[**A- Un contexte international propice à l’émergence de la NBD** 14](#_Toc200133313)

[**B- Une architecture institutionnelle égalitaire et flexible** 15](#_Toc200133314)

[**II-2. Objectifs stratégiques et Axe d’intervention** 18](#_Toc200133315)

[**A- Objectifs stratégiques** 18](#_Toc200133316)

[**B- Axes d’intervention prioritaires** 19](#_Toc200133317)

[**II-3. Mécanismes de financement et instruments financiers de la NBD** 20](#_Toc200133318)

[**A- Sources de financement** 21](#_Toc200133319)

[**B- Instruments de financement** 23](#_Toc200133320)

[**III. La place de la NBD dans la reconfiguration de la gouvernance financière mondiale** 26](#_Toc200133321)

[**III-1. Les projets financés par la NBD et leur impact dans les pays membres** 26](#_Toc200133322)

[ **Le programme d’assistance COVID-19 dans les pays membres** 26](#_Toc200133323)

[ **Le métro urbain de Luoyang (Chine)** 27](#_Toc200133324)

[ **Le programme de réhabilitation des routes rurales dans le Madhya Pradesh (Inde)** 28](#_Toc200133325)

[ **Renouvellement de la flotte ferroviaire de Russian Railways (Russie)** 29](#_Toc200133326)

[ **Centrale solaire du Northern Cape en (Afrique du Sud)** 30](#_Toc200133327)

[**III-2. Comparaison avec le FMI et la Banque mondiale : complémentarité ou substitution ?** 33](#_Toc200133328)

[**1-** **Gouvernance** 33](#_Toc200133329)

[**2-** **Modalités de financement** 34](#_Toc200133330)

[**3-** **Secteurs d’intervention** 35](#_Toc200133331)

[**4-** **Réponse aux crises** 35](#_Toc200133332)

[**Conclusion générale :** 39](#_Toc200133333)

[**Bibliographie** 40](#_Toc200133334)

**الملخص**

يهدف هذا البحث إلى دراسة دور بنك التنمية الجديد (NDB) الذي أنشأته دول البريكس في النظام المالي الدولي. يتناول النشأة، وآليات العمل، والمشاريع المنجزة، ويقارن البنك بصندوق النقد الدولي والبنك الدولي، ويخلص إلى أن NDB يمثل بديلاً مكملاً للمؤسسات المالية التقليدية.

**Résumé :**

Ce mémoire étudie le rôle de la Nouvelle Banque de Développement (NBD) des BRICS dans la finance internationale. Il présente sa genèse, son fonctionnement, ses projets réalisés et les compare au FMI et à la Banque mondiale. Il conclut que la NBD est une alternative complémentaire aux institutions financières traditionnelles.

**Mots clés** : Nouvelle Banque de Développement- BRICS- Finance internationale- Gouvernance financière- Institutions de Bretton Woods

**Abstract:**

This thesis analyzes the role of the BRICS New Development Bank (NDB) in international finance. It examines its origin, operations, completed projects, and compares it to the IMF and World Bank. It concludes that the NDB is a complementary alternative to traditional financial institutions.

1. Sagesse. C (1998), les institutions financières internationales, Courrier hebdomadaire du CRISP, Courrier hebdomadaire n°1601 – 1998. (P.5) [↑](#footnote-ref-1)
2. PNUD est le principal organisme des Nations Unies pour le développement international. [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/IMF-at-a-Glance> (consulté 15/05/2025) [↑](#footnote-ref-3)
4. Consultable sur ce lien <https://www.imf.org/external/pubs/ft/aa/fre/aaf.pdf>( consulté le 10/04/2025) [↑](#footnote-ref-4)
5. Le Financial Sector Assissent Program (FSAP), ou Programme d’évaluation du secteur financier, est une initiative conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale lancé en 1999 après les crises financières asiatiques pour évaluer la solidité et la stabilité du secteur financier des pays. [↑](#footnote-ref-5)
6. Bought on, J. M. (2001). Silent Revolution: The International Monetary Fund, 1979–1989. Washington, DC : IMF. Disponible sur le lien suivant <https://www.imf.org/external/pubs/Ft/history/2001/ch07.pdf>(consulté le 13/04/2025) [↑](#footnote-ref-6)
7. La quote-part détermine le nombre des voix attribuées au pays et, d’une façon générale,

Le montant de financement dont il peut bénéficier, ainsi que sa part des allocations de DTS.

Article III des statuts du FMI disponible sur le lien suivant :<https://www.imf.org/external/pubs/ft/aa/fre/aaf.pdf>(le14/04/2025) [↑](#footnote-ref-7)
8. https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2022/IMF-Quotas#:~:text=Les%20quotes%2Dparts%20constituent%20un,pour%20tous%20les%20pays%20membres). [↑](#footnote-ref-8)
9. https://www.cepii.fr/PDF\_PUB/lettre/2007/let268.pdf [↑](#footnote-ref-9)
10. <https://www.imf.org/fr/About/Factsheets/Sheets/2023/Stand-By-Arrangement-SBA> (consulté le 18/05/2025) [↑](#footnote-ref-10)
11. <https://www.banquemondiale.org/fr/about/annual-report/our-organization> (consulté le 14/04/2025) [↑](#footnote-ref-11)
12. <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/IBRD>( consulté le 15/04/2025) [↑](#footnote-ref-12)
13. <https://www.afdb.org/fr> (le 15/05 /2025) [↑](#footnote-ref-13)
14. Ibid. [↑](#footnote-ref-14)
15. <https://www.eib.org/en/press/all/2016-130-eib-and-asian-infrastructure-investment-bank-agree-to-strengthen-cooperation> (consulté le 25/05 /2025) [↑](#footnote-ref-15)
16. O’Neill, J. (2001). Building Better Global Economic BRICs. Goldman Sachs Economic Research Paper. (P.1-trad.) [↑](#footnote-ref-16)
17. Cooper, A. F. (2016). The BRICS: A Very Short Introduction. Oxford University Press. (P. 65- trade.) [↑](#footnote-ref-17)
18. IBID, (P. 67- trad.) [↑](#footnote-ref-18)
19. <https://www.cadtm.org/Les-BRICS-et-leur-Nouvelle-banque-de-developpement-offrent-ils-des-alternatives> (consulté le 15/04/2025) [↑](#footnote-ref-19)
20. <https://bellaciao.org/BRICS-ou-BRACS-Va-t-on-vers-un-Nouvel-Ordre-Mondial-ou-un-Nouveau-Desordre> ( consulté le 15/04/2025) [↑](#footnote-ref-20)
21. Stiglitz, J. E. (2002). Globalization and Its Discontents. W. W. Norton & Company. (P. 17). [↑](#footnote-ref-21)
22. Woods, N. (2006). The Globalizers: The IMF, the World Bank and Their Borrowers. Cornell University Press. (P. 45). [↑](#footnote-ref-22)
23. FMI. (2010). Quota and Voting Shares Before and After Implementation of Reforms Agreed in 2008 and 2010. Washington, DC. Disponible sur le lien suivant : <https://www.imf.org/en/About/executive-board/membres-quotas> (consulté le 25/04/2025) [↑](#footnote-ref-23)
24. UNCTAD. (2020). World Investment Report 2020. Geneva : United Nations. Disponible sur le lien suivant : <https://unctad.org/system/files/official-document/wir2020_en.pdf> (consulté le 24/04/2025) [↑](#footnote-ref-24)
25. Site officiel de la Nouvelle Banque de Développement disponible sur le lien suivant : <https://www.ndb.int/governance/organisational-structure/> (consulté le 24/04/2025) [↑](#footnote-ref-25)
26. Agreement on the New Development Bank. [↑](#footnote-ref-26)
27. Grabel, I. (2018). When Things Don’t Fall Apart: Global Financial Governance and Developmental Finance in an Age of Productive Incoherence. MIT Press. ( P. 112) [↑](#footnote-ref-27)
28. New Development Bank. (2015). Agreement on the New Development Bank. Shanghai, Article 8. [↑](#footnote-ref-28)
29. <https://www.ndb.int/news/algeria-officially-becomes-member-country-of-new-development-bank/> (consulté le 31/05/2025) [↑](#footnote-ref-29)
30. Wang, H. (2020). The New Development Bank and the Global South: Reshaping International Finance. Third World Quarterly. (P 245) [↑](#footnote-ref-30)
31. Agreement on the New Development Bank, Article 6, paragraphe : b-c-d [↑](#footnote-ref-31)
32. <https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2022/07/NDB_StrategyDocument_eVersion_07.pdf> (consulté le 24/04/2025) [↑](#footnote-ref-32)
33. Agreement on the New Development Bank [↑](#footnote-ref-33)
34. New Development Bank. (2023). Annual Report 2023. Shanghai : New Development Bank. Disponible sur le lien suivant : <https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2025/03/NDB_AnnualReport2023.pdf> (consulté le 25/04/2025) [↑](#footnote-ref-34)
35. New Development Bank. (2024). General Strategy 2022–2026. [↑](#footnote-ref-35)
36. New Development Bank. (2019). Policy on Loans to International Organizations, P. 3 [↑](#footnote-ref-36)
37. New Development Bank. (2019). Policy on Loans to International Organizations, P. 4 [↑](#footnote-ref-37)
38. IBID, P-3 [↑](#footnote-ref-38)
39. New Development Bank. (2019). Policy on Sovereign Loans & Loans with Sovereign Guarantee, P.6 [↑](#footnote-ref-39)
40. Agreement on the New Development Bank, Fortaleza, Articles 3 et 18, 2014. [↑](#footnote-ref-40)
41. NDB Annual Report 2023. [↑](#footnote-ref-41)
42. NDB Annual Report 2021. [↑](#footnote-ref-42)
43. New Development Bank. (2021). Policy on Credit Risk Management. Shanghai : NDB. [↑](#footnote-ref-43)
44. Site officiel de la nouvelle banque de développement : <https://www.ndb.int/news/ndb-successfully-issued-first-rmb-denominated-green-financial-bond/> (consulté 26/04/2025). [↑](#footnote-ref-44)
45. New Development Bank. (2023). Annual Report 2023. Shanghai : NDB. [↑](#footnote-ref-45)
46. Site officiel de la NBD : <https://www.ndb.int/news/new-development-bank-issues-cny-7-billion-bond-in-china-interbank-bond-new-development-bank-issues-cny-7-billion-bond-in-china-interbank-bond-market/#:~:text=On%20May%2018%2C%202022%2C%20the,Multilateral%20Development%20Bank%20(MDB)>. (consulté le 26/04/2025). [↑](#footnote-ref-46)
47. New Development Bank (2023), Evaluation of NDB’s Fast-Track Support to the COVID-19 Pandemic Response Programme, Independent Evaluation Office,pp-5. Disponible sur le lien suivant : <https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2024/02/COVID-19_Evaluation-Report_Feb20_final.pdf>(consulté le 15/05/2025). [↑](#footnote-ref-47)
48. New Development Bank (2023), Evaluation of NDB’s Fast-Track Support to the COVID-19 Pandemic Response Programme, Independent Evaluation Office,pp-9. Disponible sur le lien suivant : <https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2024/02/COVID-19_Evaluation-Report_Feb20_final.pdf> [↑](#footnote-ref-48)
49. <https://www.ndb.int/news/project-loan-agreements-luoyang-metro-project-signed-zhengzhou-china> [↑](#footnote-ref-49)
50. New Development Bank. (2024). People’s Republic of China Luoyang Metro Project – Evaluation Annexes,[https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2024/02/China-Luoyang-Metro-Project-Evaluation\_Annexes.pdf](https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2024/02/China-Luoyang-Metro-Project-Evaluation_Annexes.pdf%20)  [↑](#footnote-ref-50)
51. <https://www.ndb.int/project/madhya-pradeshindia/> [↑](#footnote-ref-51)
52. New Development Bank. (2023). Project Performance Evaluation – Madhya Pradesh Major District Roads Project, p. 5, 18.<https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2023/02/Project-Performance-Evaluation-full-report.pdf> [↑](#footnote-ref-52)
53. New Development Bank. (2020). Locomotive Fleet Renewal Program – Project Summary. <https://www.ndb.int/project/locomotive-fleet-renewal-program/> [↑](#footnote-ref-53)
54. NDB. (2024). Project Performance Evaluation – South Africa Renewable Energy Sector Development Project.<https://www.ndb.int/wp-content/uploads/2024/09/PPE-South-Africa-Renewable-Energy-Sector-Development-Project.pdf> [↑](#footnote-ref-54)
55. NDB. (2024). Evaluation Lens Issue 9 – South Africa Renewable Energy Sector. [↑](#footnote-ref-55)
56. La Norme ESG (Environnement, Social, Gouvernance) est un ensemble de critère utilisé pour évaluer la performance des entreprises en matière de responsabilité sociale et développement durable. [↑](#footnote-ref-56)
57. -Ashley Richard Longman, Competitor or Substitute? The New Development Bank BRICS’s role as an alternative to the World Bank, Master thesis 26th July, 2016 [↑](#footnote-ref-57)
58. -Abdenur, Adriana, Esteves, Paulo and Gama, Carlos, BRICS and Global Governance: a two pronged approach Papers of the Fifth BRICS Academic Forum Partnership for Development, 2014. [↑](#footnote-ref-58)
59. -Lydia Bayou. (2024), “La Nouvelle Banque de Développement des BRICS : Mécanismes, contributions et défis dans l’intégration Economique régionale». Mémoire de Master en Economie monétaire et bancaire, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, pp-59. [↑](#footnote-ref-59)
60. <https://www.imf.org/en/About/executive-board/membres-quotas> (consulté le 27/05/2025) [↑](#footnote-ref-60)
61. <https://www.ndb.int/> [↑](#footnote-ref-61)
62. <https://www.ndb.int/news/ndb-board-of-governors-approved-the-banks-general-strategy-for-2022-2026/>(consulté le 28/05/2025) [↑](#footnote-ref-62)
63. Ibid. [↑](#footnote-ref-63)
64. <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Where-the-IMF-Gets-Its-Money>(consulté le 25/05/2025) [↑](#footnote-ref-64)
65. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/04/12/world-bank-report-provides-more-clarity-on-callable-capital>, consulté le 28/05 /2025 [↑](#footnote-ref-65)
66. <https://www.ndb.int/news/ndb-board-of-governors-approved-the-banks-general-strategy-for-2022-2026/> (consulté le 25/05/2025) [↑](#footnote-ref-66)
67. <https://www.imf.org/en/About/Factsheets/Sheets/2022/IMF-World-Bank-New>(consulté le 25/05/2025) [↑](#footnote-ref-67)
68. <https://www.worldbank.org/ext/en/home> ( consulté le 25/05/2025) [↑](#footnote-ref-68)
69. <https://or.fr/actualites/nouvelle-banque-developpement-brics-rivale-fmi-banque-mondiale-3430> (consulté le 25 /05 /2025) [↑](#footnote-ref-69)
70. <https://www.brettonwoodsproject.org/2019/06/what-are-the-main-criticisms-of-the-world-bank-and-the-imf/> ( consulté le 25/05/2025) [↑](#footnote-ref-70)
71. <https://ida.banquemondiale.org/fr/financing/ida-lending-terms> (consulté le 31/05/2025) [↑](#footnote-ref-71)
72. <https://www.cadtm.org/Les-BRICS-et-leur-Nouvelle-banque-de-developpement-offrent-ils-des-alternatives>(consulté le 27/05/2025) [↑](#footnote-ref-72)
73. -Lydia Bayou. (2024), “La Nouvelle Banque de Développement des BRICS : Mécanismes, contributions et défis dans l’intégration Economique régionale”. Mémoire de Master en Economie monétaire et bancaire, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, pp-60 [↑](#footnote-ref-73)
74. -Paul Clare et Leslie Yun, ‘Comprendre la Pauvreté’, 2024, consulté sur : [https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview#](https://www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview), le 28/05/2025 [↑](#footnote-ref-74)
75. Pacte mondial, Réseau France, ‘Seules 17 % des cibles des ODD sont sur la bonne voie, selon l’ONU’, 2

JUILLET 2024, consulté sur : <https://pactemondial.org/2024/07/02/les-nations-unies-publient-le-rapport-2024->Sur-les-objectifs-de-developpement ; consulté le 28/05/2025 [↑](#footnote-ref-75)
76. Déclaration de Marrakech, Déclaration des dirigeants des banques multilatérales de développement: renforcer notre collaboration pour un plus grand impact du 13 octobre 2023. [↑](#footnote-ref-76)
77. -Ibid. [↑](#footnote-ref-77)
78. Lydia Bayou. (2024), “La Nouvelle Banque de Développement des BRICS : Mécanismes, contributions et défis dans l’intégration Economique régionale”. Mémoire de Master en Economie monétaire et bancaire, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, pp-61 [↑](#footnote-ref-78)